



RAPPORTS ASSOCIATIFS

2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016
RAPPORT D'ORIENTATION 2017-2020

INFOS & PALMARÈS

NOM DE L'ASSOCIATION	ISATIS
OBJET	Accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques
DATE DE CRÉATION	1997
PRÉSIDENT	Philippe REGIOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Jean-Claude GRECO
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	58
NOMBRE DE SALARIÉS	249
NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES ANNUELLEMENT	3000
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	PACA, Corse, Occitanie
FILIALES	Associations PACT et S2IP



Ce rapport annuel 2016 a été conçu et réalisé au sein de la Direction Générale d'ISATIS. Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à sa rédaction.

Rédaction : Véronique ROUSTAN • Conception graphique : Matthieu NORE • Supervision : Philippe REGIOR - Jean-Claude GRECO

Illustratrice (cf. renard) : Fabienne COULET

3, 2, 1...

SOMMAIRE !



LE MOT DU PRÉSIDENT

P. 04

Philippe REGIOR



QUESTIONS AU « DG »

P. 05

Jean-Claude GRECO

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



ISATIS, UNE ASSOCIATION QUI A LE VENT EN POUPE

P. 06

20 ans qu'ISATIS est dans la course	06
La gouvernance... un sport collectif	08
A chacun son terrain de jeu	14
Une association qui a plusieurs cordes à son arc	24



EN 2016, ISATIS A FAIT MOUCHE

P. 26

Tableau des scores	26
Ils sont entrés dans la mêlée	27
Toutes voiles dehors pour l'Afrique	31
Set gagnant pour le logement	34
Des équipiers la tête dans le guidon	38
ISATIS les a remis en selle...	40



FIGURE IMPOSÉE EN 2016 : PARLER DU HANDICAP

P. 42

Plongée dans le bain des représentations	42
Ils ont mouillé leur maillot pour le handicap	43
ISATIS a surfé sur la vague des médias	45

RAPPORT D'ORIENTATION 2017-2020



DES ORIENTATIONS POUR MAINTENIR LE CAP

P. 50

Bilan tactique 2014-2016	50
Pronostics 2017-2020	51



GLOSSAIRE

P. 62

La passe aux acronymes



LE MOT DU PRÉSIDENT



« PRENDRE EN COMPTE L'ISOLEMENT ET LA PROBLÉMATIQUE DE PERSONNES EN DIFFICULTÉ ET NOTAMMENT CELLES EN SITUATION DE SOUFFRANCE PSYCHIQUE. C'EST LÀ UN PRINCIPE GÉNÉRAL QUI FONDE L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS ET DE NOS ORIENTATIONS. »

PHILIPPE REGIOR
Président d'ISATIS

2014 était un premier essai. Notre association, forte de son expérience, de quelques certitudes et de beaucoup de compétences, se tournait vers l'association Install'Toit, qui passait alors sous les couleurs d'ISATIS.

L'année 2016 a confirmé cette nouvelle orientation et l'ouverture de notre association. La fusion-absorption avec l'association Les Marionnettes des Alpes et la filialisation des associations PACT et S2IP en sont la démonstration.

Ce n'est pas chose aisée que de quitter un sentier cent fois arpenté pour prendre, ici et là, des chemins de traverse où les questions sont plus nombreuses que les évidences. Il n'est pas davantage facile de s'aventurer hors d'habitudes budgétaires et d'un savoir-faire unanimement reconnu pour oser des rives inconnues.

Les associations Marionnettes des Alpes, PACT et S2IP méritaient notre attention et notre soutien, pour l'innovation de leur action et pour l'esprit combatif qui les ont animés de si nombreuses années en faveur des plus démunis.

Mais outre ces qualités, quatre raisons essentielles nous ont guidés dans notre choix.

Tout d'abord, nous ne devons jamais perdre de vue qu'ISATIS est une association citoyenne, c'est-à-dire une association qui a vocation à occuper l'espace social. Tout l'espace social, quand bien même celui-ci aborderait des champs que nous n'avons jamais défrichés. Seule condition : qu'il s'agisse bien là de prendre en compte l'isolement et la problématique de personnes en difficulté et notamment celles en situation de souffrance psychique. C'est là un principe général qui fonde l'ensemble de nos actions et de nos orientations.

Plus spécifiquement, nous nous devons d'assurer la continuité d'activités porteuses de nouvelles réponses pour les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, ISATIS ne peut que s'enrichir de nou-

velles rencontres, de nouveaux défis et de nouveaux liens à tisser entre des actions différentes et des métiers différents, complémentaires les uns des autres.

Enfin, il s'agit là d'une nouvelle manière de penser, de construire, d'assouplir notre périmètre d'action, prélude, n'en doutons pas, à de nouvelles formes de gouvernance demain pour les associations du secteur social et médico-social.

Il est fort probable que nous ayons, dans l'avenir, à faire encore d'autres choix d'alliances ou de partenariats. Nous nous y préparons.

L'année 2016 a été aussi le changement des statuts de notre association pour répondre à l'engagement que nous avons pris les années précédentes de rapprocher l'action politique de l'action de terrain, là où se situe le cœur de métier d'ISATIS.

L'année 2016, enfin, a marqué la continuité des actions de qualité menées dans les établissements et services d'ISATIS.

L'inauguration de la très belle résidence accueil « Villa Bréa » en a été l'une de ses illustrations les plus remarquées.

Il appartient au Directeur Général de décliner l'action de la direction générale, des directions territoriales et de l'ensemble des salariés d'ISATIS. Au nom du Conseil d'Administration, je m'autorise cependant à saluer l'effort de tous et le remarquable état d'esprit que les administrateurs et moi-même avons pu constater à chacune de nos rencontres avec les salariés d'ISATIS.

Quant à la rédactrice et au concepteur graphique de ce rapport d'activité 2016, ils ont réussi, le temps d'une lecture, à faire croire aux moins physiques d'entre nous qu'ils avaient quelques aptitudes sportives et ils ont donné à l'ensemble ce mouvement permanent qui caractérise notre association, félicitations.

Merci à tous !

QUESTIONS AU « DG »



« TRANSFORMER NOS OBJECTIFS ASSOCIATIFS, ENTRAINER POUR MIEUX SE RAPPROCHER, FAIRE ÉQUIPE POUR PLUS DE SOLIDARITÉ ET DE SOUTIEN, ANIMER POUR QUE LA CRÉATIVITÉ RÉPONDE AUX BESOINS DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ... »

JEAN-CLAUDE GRECO
Directeur Général d'ISATIS

Quels événements ont marqué l'année 2016 au sein d'ISATIS ?

Jean-Claude GRECO : L'effort collectif, le travail d'équipe, l'énergie, le dévouement, la bienveillance, l'adaptation... Et bien d'autres qualités encore qui caractérisent tous ceux et toutes celles qui mettent leurs talents au service d'ISATIS, de ses missions et de chacune des personnes qui se tournent vers nous pour chercher de l'aide et trouver un soutien.

Voilà ce que je souhaite d'abord retenir de 2016. Il ne s'agit pas bien sûr d'une situation nouvelle, mais qui s'affirme chaque année davantage alors même que nous devons nous adapter à des contraintes réglementaires supplémentaires, à des sollicitations toujours plus nombreuses avec des moyens financiers en baisse, à des publics en grande difficulté psychique et dans une précarité inquiétante. Autant de situations qui, conjuguées entre elles, pourraient conduire à la démobilitation. Et pourtant non ! L'esprit d'entreprendre, de créer, d'imaginer, de faire, d'avancer, de progresser est toujours aussi vivace.

C'est cela que je retiendrais en premier lieu.

Aussi, sachez que notre reconnaissance associative pour le travail accompli s'accompagne de la fierté que nous pouvons ressentir en recevant, à chacune des rencontres avec nos partenaires ou financeurs, les éloges d'engagement et de professionnalisme adressés aux directions et à leurs équipes.

Avant le coup d'envoi de la saison 2017, quelles consignes avez-vous donné à vos équipes ?

J-C. G. : Tout d'abord, avec chaque directeur, nous avons précisé les objectifs de nos orientations associatives sur les quatre prochaines années, telles

qu'elles sont mentionnées. Il s'agit là d'un engagement important qui va nécessiter l'implication de tous pour que nous obtenions des résultats à la hauteur de nos ambitions.

Nous devons fournir un travail régulier pour rester sur notre ligne directrice que nous adapterons, éventuellement, en fonction de l'évolution de notre environnement.

J'ai également attiré l'attention des directeurs sur l'importance de leur rôle « d'entraîneur ». Cette partie complexe de leur fonction va au-delà de leurs responsabilités à devoir diriger, gérer, contrôler, arbitrer, voire sanctionner. Elle met en jeu les grandes qualités humaines de chacun et la façon de les partager avec celles de leurs équipes... tout en restant LE DIRECTEUR. Dans un contexte professionnel, trouver la bonne mesure de ce partage n'est pas simple, mais c'est aussi un bon moyen naturel de renforcer la solidarité dans l'action, d'entretenir un bon climat social et d'améliorer les conditions de travail.

Avec chacun des directeurs, nous sommes par ailleurs convenus, dans l'intérêt collectif, de la nécessité de cultiver entre eux l'esprit d'équipe de sorte que l'association reste une et indivisible, malgré l'importance des territoires à couvrir et l'éloignement géographique. Un moyen, aussi, de ne pas oublier qu'à plusieurs on peut s'aider et se soutenir.

Enfin, je terminerai sur le rôle d'animateur de projets et d'idées du directeur : une consigne permanente devenue, au fil du temps, la marque identitaire d'ISATIS. Un moyen de donner un peu de respiration et d'espace de travail pour imaginer l'avenir, même s'il n'est pas toujours facile de lui faire une bonne place dans un quotidien déjà tellement occupé.

ISATIS, une association qui a le vent en poupe



20 ANS QU'ISATIS EST DANS LA COURSE

Favoriser l'**I**ntégration, le **S**outien, l'**A**ccompagnement au **T**ravail, l'**I**nsertion **S**ociale et professionnelle des personnes en difficulté, et notamment celles souffrant de troubles psychiques, suivant leurs besoins et leurs demandes...

Tel est le but poursuivi par les différents acteurs d'ISATIS, association qui a vu le jour il y a déjà presque vingt ans à l'initiative de familles de personnes souffrant d'un handicap psychique, comme en témoigne son fondateur, Gérard GRANDCLEMENT :

“ Alors que je m'apprêtais à profiter de ma retraite, mon fils Cyrille, âgé de 26 ans, bascula dans la schizophrénie... Devant l'unique recours de la prise en charge psychiatrique, je décidai de chercher de nouveaux modes de réponse aux problématiques rencontrées par les personnes souffrant de troubles psychiques. Et c'est avec le soutien de 5 à 8 bénévoles que je fondai l'association AZUR UNAFAM, depuis rebaptisée ISATIS. Une enquête réalisée auprès des assistantes sociales des Alpes-Maritimes confirma la carence de dispositifs d'accompagnement et nous permit d'identifier la nature des problèmes auxquels les personnes atteintes de troubles psychiques devaient quotidiennement se confronter.

Vivement encouragé par deux jeunes amis médecins psychiatres, je décidai de me lancer dans la bataille ! Je fus rapidement rejoint dans ce combat par Jean-Claude GRECO, actuel Directeur Général, qui me fit part spontanément de son intérêt pour cette cause à laquelle il se rallia en travaillant d'arrache-pied et bénévolement pour l'association pendant près de 2 ans, tout comme Armelle BONNECHAUX, devenue depuis Directrice Territoriale. Grâce aux conférences organisées auprès du grand public et relayées par les médias, notre association put rapidement compter sur le soutien de 200 adhérents ! ISATIS était bel et bien née... ”

UNE ASSOCIATION QUE GÉRARD GRANDCLEMENT A LUI-MÊME PRÉSIDIÉE, JUSQU'AU 27 JUIN 2008, DATE À LAQUELLE IL A TRANSMIS LE TÉMOIN À PHILIPPE REGIOR.

Un passage de relai réussi dont on pourrait dire qu'il est la combinaison d'un attachement profond aux valeurs associatives portées depuis l'origine et d'une politique résolument orientée vers l'innovation et la diversification.



Présente et active en PACA, Corse mais également dans une petite partie de l'Occitanie, ISATIS propose aujourd'hui une offre de service couvrant les champs de l'accompagnement psychologique et social, du médico-social, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'activité professionnelle en milieu protégé et adapté, de l'insertion par l'activité économique, du logement social accompagné, de la formation et du maintien dans l'emploi, et, depuis 2016, du service à domicile.

3000

personnes ont été accueillies dans l'ensemble des établissements et services gérés par ISATIS en 2016.

1997

Ouverture de la première structure, le « Club Orion », FAM de jour, sous la Présidence de **Gérard GRANDCLEMENT, Président fondateur**

1999

Création des services d'accompagnement à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail en régions PACA et Corse

2001

Ouverture des Services Relais Santé pour les bénéficiaires du RMI souffrant de troubles psychiques

2002

Nomination de Jean-Claude GRECO au poste de Directeur Général

2006

Conseil d'Administration recomposé à partir de représentants des familles et de la « société civile »
Création du FAM de jour Lou Maïoun à Saint-Raphaël

2007

Réorganisation sous la forme de Directions Territoriales

2008

Philippe REGIOR est élu Président d'ISATIS
Création de 8 SAMSAH et de 2 GEM

2009

Création du premier ESAT à Salon-de-Provence

Les ÉTAPES CLÉS qui ont jalonné ce marathon...



2010

Création du complexe médico-social « La Ferme d'Ascros » et du Foyer de Vie « Le Villaret » dans l'arrière-pays niçois

2011

Début d'activité du SACES, service d'accompagnement au maintien dans l'emploi au sein d'entreprises publiques et privées

2012

Création de l'Entreprise Adaptée, de la Résidence Accueil de Grabels dans l'Hérault et des Conseils d'Orientation Territoriaux

2013

Création de la Boutique Solidaire « L'Atelier des Fées » à Bastia, de la Résidence Accueil Nice Lorenzi et du dispositif « Un chez soi d'abord » à Ajaccio

2014

Fusion avec l'association Install'Toit à Bastia
Création de l'Épicerie Sociale « Gourmandigne » à Digne

2015

Création du service ISATIS Formation
Création du Pôle Economique

2016

Création de la Résidence Accueil « Villa Bréa » à Nice
Filialisation des associations PACT et S2IP
Fusion-absorption avec l'association Marionnettes des Alpes

2017

Suite au prochain épisode...



LA GOUVERNANCE... UN SPORT COLLECTIF

La gouvernance associative, nouvelle discipline sportive ? Pas encore... Néanmoins, il nous faut reconnaître que cette activité requiert certaines aptitudes et en développe d'autres, à l'image de diverses pratiques sportives : goût du challenge, stratégie, réactivité, endurance, et par-dessus tout, esprit d'équipe...



A la tête de cette équipe, un capitaine... ou plus exactement un Président, en la personne de **Philippe REGIOR**, chargé d'organiser et de coordonner les rencontres entre coéquipiers, de fédérer les énergies autour de projets communs, de définir les grandes lignes stratégiques du jeu, et bien évidemment, de veiller au respect des valeurs fondamentales portées par le collectif.

Fin 2016, cette équipe, qu'il convient de dénommer « Assemblée Générale » dans le jargon associatif, comptait pas moins de 144 membres, 10 personnes étant venues grossir ses rangs au cours de l'année.

MAIS AU FAIT, CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLES DU JEU DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE, LA COMPOSITION ET LE RÔLE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE JOUEURS ?

☑ L'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** est l'entité dite souveraine, dans la mesure où elle est la seule compétente pour décider des actes essentiels de l'association. Elle se réunit en séance « ordinaire » une fois par an pour entendre les rapports annuels sur la gestion du Conseil d'Administration, approuver les comptes de l'exercice clos, arrêter le montant de la cotisation annuelle des membres adhérents, ou encore procéder, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Elle peut également être amenée à se réunir en séance « extraordinaire » pour apporter des modifications aux statuts, délibérer sur l'union avec d'autres associations. Notons toutefois que seuls les membres à jour de leur cotisation bénéficient d'une voix délibérative sur toutes ces questions.

☑ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** est un groupe de personnes que l'Assemblée Générale élit en son sein pour lui confier l'administration et la direction de l'association. Figurent donc parmi les attributions des administrateurs : la définition de la politique associative, le vote des budgets et l'arrêté des comptes, les décisions relatives aux créations d'établissements et services, l'élaboration et la révision des textes associatifs (statuts, règlement intérieur...) ainsi que le contrôle de leur bonne application. Il se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le Président.

☑ Le **BUREAU** est composé de membres (entre 5 et 7 selon les dispositions statutaires) élus au sein du Conseil d'Administration pour une durée de 2 ans. Chargé de préparer les décisions du Conseil d'Administration et de prendre toute décision en lien avec des affaires urgentes en tenant compte de la délégation attribuée au Directeur Général, il se réunit autant que de besoin sur convocation du Président. Il compte parmi ses membres un Président, un Vice-président, un Trésorier, un Trésorier adjoint, un Secrétaire et un Secrétaire adjoint.



L'ASSOCIATION EST ADMINISTRÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DONT LES MEMBRES SONT ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Au 31/12/2016, le Conseil d'Administration et le Bureau étaient ainsi constitués :

! LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLIT EN SON SEIN UN BUREAU AUQUEL IL DÉLÈGUE UNE PARTIE DE SES POUVOIRS.

REGIOR Philippe	PRÉSIDENT
DORIVAL Michèle	VICE-PRÉSIDENTE
VETEL Patrick	TRÉSORIER
THELEME Jean-Louis	TRÉSORIER ADJOINT
NEUMANN Pierre	SECRÉTAIRE
HORNEZ Christian	SECRÉTAIRE ADJOINT
NAUTIN Philippe	MEMBRE DU BUREAU
GRANDCLEMENT Gérard	PRÉSIDENT D'HONNEUR
GIOBERGIA Vincent	
LEPRINCE Catherine	
MALBEC José	
MAUFRE Maryse	
OBRY Bernard	
Centre Hospitalier Sainte-Marie représenté par son Directeur Philip VROUVAKIS	
Association Espoir Hérault représentée par son Président Bernard LEMOINE	

Nota : 3 démissions en 2016 (Marie-José MAREMMANI, Christophe CAVAILLE et Auguste DERRIVES) compensées par 3 arrivées (Jean-Louis THELEME, Maryse MAUFRE et Catherine LEPRINCE).

Vous l'aurez compris, derrière l'entité juridique d'une association se cachent des personnes qui, parce qu'elles ont fait le choix de consacrer, à un moment de leur vie, de l'énergie à la cause défendue par ISATIS, méritent que l'on se souvienne d'elles...

NOUS SOUHAITONS AINSI RENDRE UN HOMMAGE PARTICULIER À MONSIEUR HENRI BLACHERE, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OCTOBRE 2013 À JUIN 2015 EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION D'ESPOIR HÉRAULT, DÉCÉDÉ LE 19 FÉVRIER 2016.



Retour sur les **RENCONTRES** de l'année 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2016 À « L'INSTANT BASTIDE » DE GRASSE (06)

Convivialité, rencontres, partage... étaient sans conteste les maîtres mots de cette journée à laquelle ont participé, outre une quinzaine de membres adhérents, les membres de la Direction Générale et les équipes de direction d'ISATIS, mais égale-

ment les salariés des associations PACT, S2IP et Marionnettes des Alpes qui allaient officiellement rejoindre la « team » ISATIS selon des modalités propres au mode de rapprochement choisi avec leurs responsables respectifs. Furent en effet votées à l'unanimité, en plus de l'approbation des différents rapports associatifs et des comptes de l'année 2015, les résolutions portant à la fois sur l'approba-

tion de la filialisation des associations PACT et S2IP, et sur la validation du projet de traité de fusion-absorption de l'association Marionnettes des Alpes.

UNE JOURNÉE DONT NOUS RETIENDRONS ÉGALEMENT LA VISITE ET LE DISCOURS DE MONSIEUR LAURIANO AZINHEIRINHA, Adjoint au Maire de Nice Délégué à l'Éducation, à la Jeunesse, à l'Animation et aux Loisirs, Vice-président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016 À NICE, AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Un long travail collaboratif de refonte aura été nécessaire aux administrateurs pour que les statuts répondent en tous points aux exigences du nouveau modèle de gouvernance choisi pour ISATIS, modèle dont la clé de voute tient en la proximité puisqu'il a été réfléchi en vue de favoriser la vie associative locale et renforcer la présence politique à l'échelon territorial. Ces nouveaux statuts ont ainsi été soumis au vote des 48 membres présents et/ou représentés ce 13 septembre 2016 qui, après en avoir fait un examen attentif, les ont adoptés à l'unanimité pour une prise d'effet au 1er janvier 2017.

Cette réunion extraordinaire fut également l'occasion de valider le traité de fusion-absorption de l'association Marionnettes des Alpes dont le projet, rappelons-le, avait fait l'objet d'une validation le 30 juin 2016.



LA MISSION
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
CONSISTE À DÉTERMINER
LES ORIENTATIONS DE
L'ACTIVITÉ D'ISATIS ET À
VEILLER À LEUR MISE EN
ŒUVRE.

5 SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunis par 5 fois en 2016 sur convocation de leur Président, les administrateurs se sont mobilisés à hauteur d'un taux de participation moyen de 64 %.

5 séances qui ont abouti au vote, à l'unanimité des voix, de 20 résolutions pour moitié liées à des actes administratifs et/ou à des obligations réglementaires, l'autre moitié concernant des projets de création d'établissements et services ou de développement par rapprochements inter-associatifs. Des prises de position qui témoignent de la dynamique d'innovation et de diversification insufflée par le Conseil d'Administration en concertation directe avec le Directeur Général, et en amont desquelles nos administrateurs se sont livrés à des débats quelquefois vifs, le plus souvent riches et fructueux, toujours habilement arbitrés par le Président.

1 RÉUNION DE BUREAU

Une seule réunion de Bureau, mais pas des moindres, puisqu'il s'est entre autres agi au cours de cette séance de redéfinir précisément les prérogatives et/ou missions de cette instance, à savoir :

- ☑ Préparation des ordres du jour des séances du Conseil d'Administration.
- ☑ Points de situation sur le travail des commissions associatives ; interface entre lesdites commissions et le Conseil d'Administration.
- ☑ Mise en œuvre et suivi de la nouvelle gouvernance.
- ☑ Points d'actualité sur les projets et/ou évènements particuliers ; partage de problématiques liées à ces projets et/ou évènements.
- ☑ Préparation de l'Assemblée Générale.
- ☑ Mise en œuvre et suivi de la formation des nouveaux administrateurs.



Et parce que certains de nos administrateurs sont des sportifs accomplis, ils n'hésitent pas à se lancer dans différentes épreuves de combiné. Certains, comme cela vient d'être évoqué, font partie du Bureau, d'autres exercent un rôle particulier au sein d'un département, en lien direct et étroit avec le directeur territorial.

Rappel des binômes Administrateurs / Directeurs par territoire :

BOUCHES-DU-RHÔNE : Michèle DORIVAL / Armelle BONNECHAUX	1
ALPES-MARITIMES VALLÉES : Gérard GRANDCLEMENT / Magali MONCHICOURT	2
ALPES-MARITIMES LITTORAL : Jean-José MALBEC / Delphine CREPIN	3
VAR : Philippe NAUTIN / Armelle BONNECHAUX	4

Enfin, les plus audacieux choisissent d'intégrer les commissions associatives ayant pour vocation de répondre à des objectifs précis en lien avec leur objet, ou bien de réaliser un travail préparatoire aux prises de décision des organes délibérants. Notons que si certaines de ces commissions sont de pures émanations du Conseil d'Administration, d'autres sont ouvertes aux professionnels.



LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT

Pour qui, pour quoi ?

Pour les administrateurs désireux de collaborer aux travaux d'étude et d'analyse sur les projets de développement, notamment par rapprochements associatifs, ce aux fins de préparer les décisions du Conseil d'Administration.

Date de création : novembre 2015

Sa composition au 31/12/2016 :

- Philippe REGIOR, Président
- Michèle DORIVAL, Vice-présidente
- Patrick VETEL, Trésorier
- Philippe NAUTIN, membre du Bureau
- Jean-José MALBEC, administrateur
- Christian HORNEZ, Secrétaire adjoint
- Jean-Louis THELEME, Trésorier adjoint
- Vincent GIOBERGIA, administrateur

Avec la participation de Jean-Claude GRECO, Directeur Général, assisté de Véronique ROUSTAN

A l'issue des 2 séances de travail organisées au cours du 1er semestre, cette commission établissait un relevé de décisions qui, prises à l'unanimité des présents, se révéleront déterminantes pour la suite des événements :

Etude du rapprochement avec l'association PACT SAD et l'association intermédiaire S2IP

Les membres de la commission se montrent favorables au rapprochement avec les associations PACT SAD et S2IP sous la forme d'une filialisation ; à la désignation du Président de l'association mère ISATIS comme Président des associations filles PACT SAD - S2IP.

Les nouveaux statuts des associations PACT SAD et S2IP seront soumis à validation de leurs Assemblées Générales Extraordinaires respectives prévues le 17 juin 2016.

2. Etude du rapprochement avec l'association Marionnettes des Alpes

Connaissance prise du document « Etat des lieux - Plan d'actions 2016/2017 » rédigé par Laurent GRIEU, Directeur Territorial 04-05, les membres de la commission se montrent favorables à la signature d'un traité de fusion-absorption.

La validation du projet de traité de fusion-absorption sera soumise au vote de notre Conseil d'Administration le 15 juin 2016 et à celui de l'association Marionnettes des Alpes lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2016. Le traité de fusion devra être ensuite approuvé par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire d'ISATIS.

Rappelons par ailleurs, car nous y reviendrons ultérieurement, que les membres de cette commission s'étaient montrés favorables, dès 2015, à la création d'une filiale France-Afrique, décision entérinée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 2 décembre 2015.



Ephémère, en effet, car cette combinaison entre ces deux commissions n'aura existé que le temps d'une réunion, le 30 septembre 2016.

Pour mieux appréhender le contexte de cet épisode associatif en lien direct avec l'évolution des textes associatifs, nous vous proposons un **EXTRAIT DU COMPTE RENDU** de cette séance :

“ Philippe REGIOR annonce que le Conseil d'Administration a pris la décision de fusionner les commissions ADHERENTS et STATUTS. Ces commissions, créées respectivement en octobre et décembre 2013, visaient à l'origine des objectifs distincts méritant d'être redéfinis compte tenu de la prochaine mise en œuvre des nouveaux statuts. En effet, les nouveaux textes associatifs (statuts et règlement intérieur) viennent modifier l'identité des adhérents qui seront dorénavant rattachés au CDT (Conseil de la Délégation Territoriale) de leur lieu d'habitation et se réuniront en Assemblées Territoriales, notamment pour élire les membres de leur CDT dont certains seront amenés à assurer une représentation au niveau national. Concernant le travail réalisé par la commission ADHERENTS, Philippe REGIOR en dresse un bilan plutôt mitigé, non pas sur l'aspect qualitatif du travail effectué (refonte du site internet, création du bulletin d'information "cétadire"...), mais plutôt au niveau des objectifs visés qui, de toute évidence, n'ont pas été atteints. [...] Face à ce constat, il semble préférable de « passer la main » aux futurs CDT dont les actions de proximité se révéleront probablement plus porteuses de résultats ; la commission ADHERENTS n'a donc plus lieu d'exister. La commission STATUTS cessera également d'exister une fois la rédaction du règlement intérieur achevée. Dans ces conditions, la commission STATUTS-ADHERENTS devient caduque. Philippe REGIOR rappelle ensuite que, pour compléter la nouvelle organisation, les textes prévoient la mise en place d'une commission de coordination des CDT. Si cette commission ne pourra être constituée qu'après la création de CDT, on peut envisager, d'ici là, de créer une commission ad hoc des CDT dont les actions porteront sur la mise en place et la construction des premiers CDT prévus, pour commencer, sur les territoires des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes Vallées. ”



LES NOUVEAUX TEXTES ASSOCIATIFS VIENNENT MODIFIER L'IDENTITÉ DES ADHÉRENTS QUI SERONT DORÉNAVANT RATTACHÉS AU CDT (CONSEIL DE LA DÉLÉGATION TERRITORIALE) DE LEUR LIEU D'HABITATION.

Vous l'aurez compris, le terme « ad hoc » induit, là encore, le caractère temporaire de cette commission dont la durée de vie sera subordonnée au délai de mise en œuvre des CDT sur les départements choisis. Cette commission, dont les membres ont été choisis parmi les bénévoles et professionnels impliqués sur les territoires concernés (administrateurs délégués au département, directeur général, directeurs et responsables territoriaux notamment) et placée sous contrôle du Président, a tenu sa première séance le 2 décembre 2016.





À CHACUN SON TERRAIN DE JEU

ON NE CHANGE PAS UNE ÉQUIPE QUI GAGNE !

Ainsi aurait pu s'exprimer le Directeur Général pour expliquer les choix qu'il a été amené à faire ces deux dernières années en matière de politique de dirigeance.

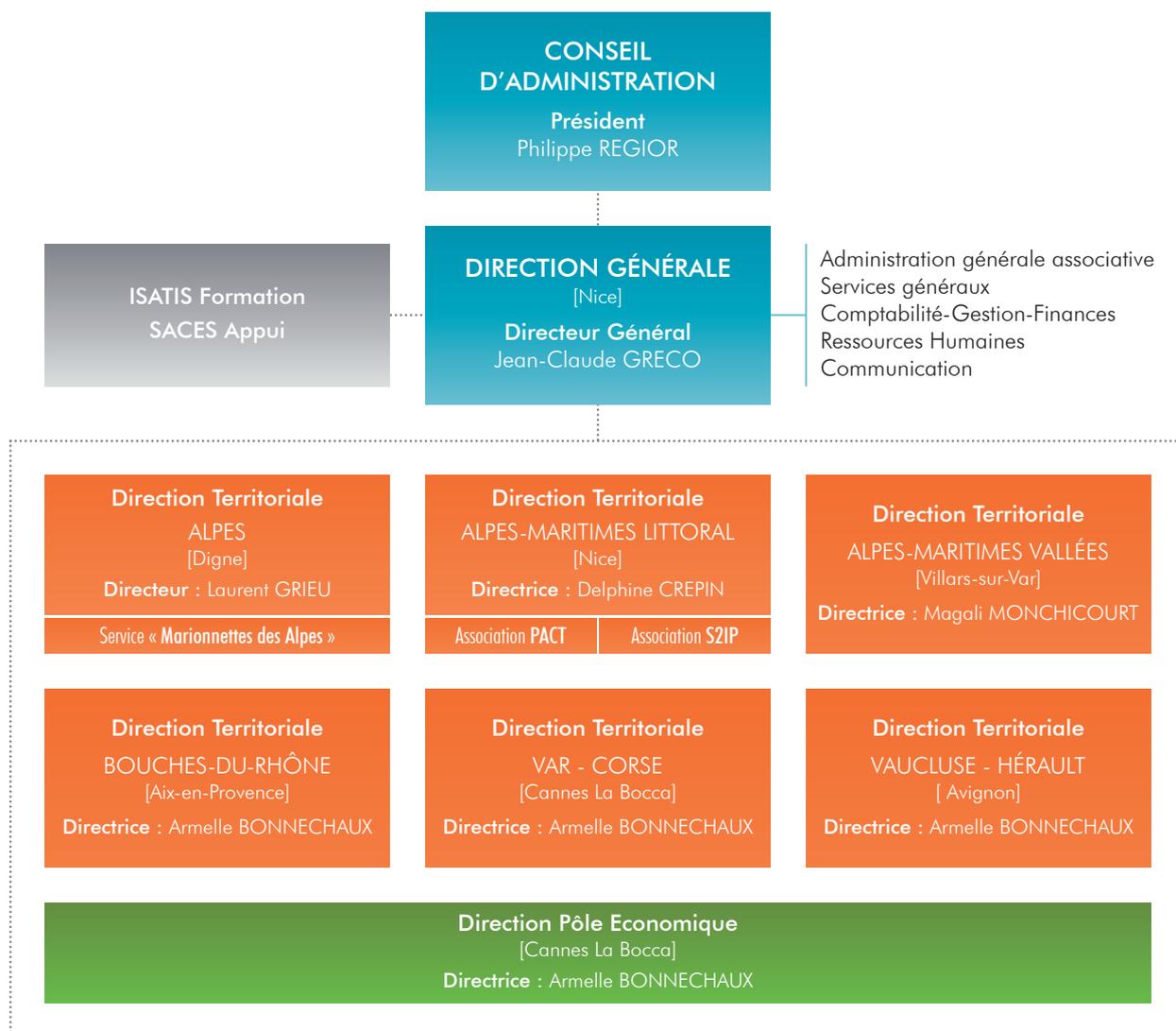
Pour mémoire, fin 2015, suite au départ de Sophie POULARD, Armelle BONNECHAUX, alors Directrice Territoriale Var-Corse, se voyait confier la direction des services des Bouches-du-Rhône et du tout nouveau Pôle Economique comprenant l'ESAT « Les Ateliers du Merle » de Salon-de-Provence et « Les Ateliers du Midi » (Entreprise Adaptée des Alpes-Maritimes & ESAT de Nice). Entraient alors en lice, pour l'épauler dans cette épreuve de force, des responsables territoriaux et un responsable de pôle économique, eux-mêmes issus des ressources internes de l'association et pressentis pour être les directeurs de demain. Une directrice qui prépare des cadres intermédiaires à la fonction de directeur tout en bénéficiant de leur soutien pour ne pas s'essouffler durant une étape difficile : n'est-ce pas là une belle démonstration de ce qu'est l'esprit d'équipe ?

C'est donc tout naturellement qu'en juillet 2016, après avoir mis en place un intérim de direction sur les départements Vaucluse-Hérault suite au départ de Mylène LAMMERTYN, le Directeur Général propose à **ARMELLE BONNECHAUX** de reproduire ce schéma. Un nouveau challenge qu'elle accepte de relever !

2016 étant marquée, et nous y reviendrons ultérieurement, par le rapprochement d'ISATIS avec 3 associations, d'autres directeurs ont également vu leur fonction s'étoffer au cours de cette année. C'est le cas de **DELPHINE CREPIN** qui a pris la direction des associations PACT et S2IP, toutes deux implantées dans les Alpes-Maritimes et filiales d'ISATIS depuis le mois de juin. Quant à **LAURENT GRIEU**, il dirige désormais le service « Marionnettes des Alpes » de Gap, anciennement géré par l'association éponyme dissoute en septembre.

SI L'ORGANIGRAMME GÉNÉRAL, TEL QUE PRÉSENTÉ CI-CONTRE, RESTE INCHANGÉ DEPUIS 2015, CERTAINS DIRECTEURS ONT ÉTENDU LEUR TERRAIN DE JEU...





PARCE QU'IL N'Y A PAS D'ÉQUIPE GAGNANTE SANS UN BON COACH...

Et c'est **JEAN-CLAUDE GRECO** qui a endossé ce maillot en janvier 2002, date à laquelle le Conseil d'Administration a décidé de lui déléguer les responsabilités d'une direction générale, eu égard à la dimension professionnelle que prenait alors ISATIS. A ce titre, il assure la gestion et le fonctionnement de l'association en conformité avec les décisions prises par le Conseil d'Administration auquel il rend compte de manière régulière au travers de rapports détaillés, et compte tenu des subdélégations confiées aux Directeurs Territoriaux qu'il conseille, soutient et contrôle, le tout de manière bienveillante.



Ainsi, à l'instar des grands joueurs de tennis dont il est un fervent supporter, **ON PEUT DIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL QU'IL SAIT...**

MENER DES ÉCHANGES DE HAUTE VOLÉE AVEC :

- ☑ **Les administrateurs**, lors des séances du Conseil d'Administration et du Bureau qu'il prépare en lien étroit avec le Président, mais également, et ce fut particulièrement le cas ces deux dernières années, en participant activement à la réflexion portant sur l'évolution du modèle de gouvernance puis au travail de révision des textes associatifs qui suivit, ainsi qu'aux travaux d'étude et d'analyse sur les opportunités de rapprochements associatifs.
- ☑ **Les directeurs**, qu'il rencontre lors des réunions mensuelles du Comité de Direction dont il assure la préparation et l'animation, réunions auxquelles les chefs de service et responsables de pôle / de territoire ont pu se joindre par 2 fois en 2016.
- ☑ **Les membres de la délégation unique du personnel**, à l'occasion de réunions institutionnelles, au nombre de 11 cette année, organisées en présence d'un directeur et de la gestionnaire des ressources humaines, Anne NEUMANN.
- ☑ **L'ensemble des professionnels de l'association** qu'il ne manque pas d'aller rencontrer sur leur terrain, comme ce fut le cas cette année, à l'occasion de journées festives telles que la célébration de la fête de la musique à Salon-de-Provence ou de la journée d'anniversaire du foyer de vie « Le Villaret », mais également lors de la journée de rentrée de la direction 06 Littoral, ou encore lors des rencontres organisées avec les équipes des directions territoriales 06 Vallées, Bouches-du-Rhône et Vaucluse-Hérault, quelquefois en présence du Président. C'est également avec le Président qu'il accueille les nouveaux salariés à l'occasion des sessions de formation qui leur sont réservées par le service ISATIS Formation, comme ce fut le cas par 3 fois cette année.

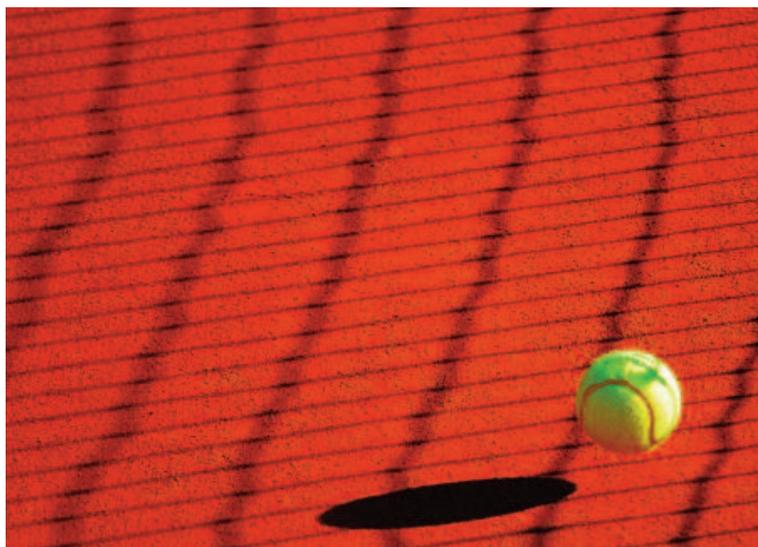
SAISIR LA BALLE AU BOND DE L'INNOVATION

C'est le moins que l'on puisse dire, en effet, pour celui qui n'a de cesse de stimuler l'imagination et la créativité des directeurs et de leurs équipes, en les incitant à porter des projets toujours plus innovants. Le nombre et la diversité des structures et/ou services créés ces cinq dernières années témoignent d'ailleurs de ce penchant pour la nouveauté ! Sont en effet venus enrichir notre offre de service, jusque-là essentiellement constituée d'établissements médico-sociaux, des dispositifs relevant du logement accompagné, de l'insertion par l'activité économique, de l'aide alimentaire ou encore de la formation et du maintien dans l'emploi.

Eh bien, 2016 n'aura pas fait exception à la règle puisque les services à domicile ont fait leur entrée dans notre champ d'intervention par la voie de la filialisation avec l'association PACT SAD.

MONTER AU FILET POUR PORTER LA PAROLE D'ISATIS ET DU HANDICAP

On ne compte en effet plus le nombre de réunions partenariales et institutionnelles auxquelles se rend chaque année le Directeur Général, quelquefois, il faut le préciser, pour mener des négociations budgétaires de plus en plus ardues... Ni même le nombre de représentations qu'il assure au sein de multiples instances, qu'elles soient départementales ou régionales. Mais nous y reviendrons plus précisément dans notre chapitre intitulé « Plongée dans le bain des représentations »...



Et lorsqu'il n'est pas sur la route, le Directeur Général retrouve son terrain de jeu situé à Nice, au 6 avenue Henri Barbusse précisément, et ses partenaires de jeu attirés, entendez par là les membres de l'équipe de la Direction Générale :

Régine GEOFFRE, Responsable Comptabilité/Gestion/Finances, 1 etp

Anne NEUMANN, Gestionnaire des Ressources Humaines, 0,8 etp

Matthieu NORE, Chargé de communication, 0,5 etp

Catherine ROSE, Comptable, 0,3 etp⁽¹⁾

Véronique ROUSTAN, Assistante de Direction / Administration générale associative / Responsable services généraux, 1 etp

Dune TREGOUBOFF

Assistante administrative, 1 etp⁽²⁾

⁽¹⁾ Employée à 1 etp, le reste de son temps de travail est réparti entre les DT 04-05 & 84-34

⁽²⁾ En contrat de professionnalisation dans le cadre d'un BTS en alternance « assistante de gestion »

QUAND LE COMITÉ DE DIRECTION ENTRE EN ACTION

Le Comité de Direction, dont on rappelle qu'il se compose du Directeur Général et des Directeurs, a tenu **10 RÉUNIONS CETTE ANNÉE**, dont deux étaient ouvertes aux chefs de service, responsables de territoire et de pôle. Animées par le Directeur Général, ces réunions donnent l'occasion aux directeurs de partager des situations particulières, notamment sur le champ des ressources humaines, d'échanger de manière pragmatique sur des préoccupations communes en lien avec la politique associative, les projets, ou encore la gestion de leurs établissements, mais également de se distancier du quotidien pour mener une réflexion collective sur des sujets de fond, et bien évidemment de prendre des décisions en lien avec l'uniformisation des pratiques associatives.

Ont systématiquement ou quasi-systématiquement été inscrits à l'ordre du jour de ces réunions :

- ☑ Une information sur l'actualité de chaque direction.
- ☑ Un compte rendu synthétique sur les différentes réunions des instances et commissions associatives.
- ☑ Un suivi précis de l'activité des services PPS (Prestations Ponctuelles Spécifiques).

Cette année, quelques sujets de réflexion ont pris l'avantage, et c'est précisément ceux-là qui ont été abordés en Comité de Direction dit élargi :

- ☑ Le premier, transversal à l'ensemble des directions, portait sur les ressources humaines, et plus particulièrement sur la politique de management. Le débat, pour le moins nourri, était axé autour des 3 questions suivantes : comment entretenir un bon climat social ? comment agir sur la motivation des équipes ? quels outils en matière de recrutement ?
- ☑ Le second concernait le volet économique, dont il faut préciser qu'il est de plus en plus présent au sein d'ISATIS. Deux groupes de travail ont ainsi planché sur les questions suivantes : comment constituer un réseau d'entreprises partenaires d'ISATIS ? comment développer notre clientèle en lien avec les activités économiques d'ISATIS et de ses filiales ?



LE « CODIR »
SE COMPOSE DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET DES DIRECTEURS
TERRITORIAUX.

ESSAI TRANSFORMÉ POUR LA FORMULE « CODIR ÉLARGI »,
à en juger par les propos recueillis auprès des participants :



“Idée intéressante au regard de la diversité des structures déployées sur l'ensemble des territoires”

“Renforcer l'attachement à l'identité ISATIS”

“Consolider les connaissances communes au niveau du projet de direction pour mieux les répercuter auprès des équipes”

“Partager des réflexions, des informations ou encore des outils avec ses collègues”

“Créer du lien entre les responsables territoriaux et les chefs de service”

“Sortir du fonctionnement interne de son établissement”

Enfin, notons que les Directeurs rendent compte de leur activité au travers d'un reporting remis mensuellement au Directeur Général, reporting construit à partir des items suivants : vie des établissements et services, ressources humaines, partenariats, représentations associatives, et projets en cours.

LES DIRECTEURS D'ISATIS... DES SPORTIFS ACCOMPLIS

ARMELLE BONNECHAUX

DIRECTRICE TERRITORIALE

VAR / CORSE / BOUCHES-DU-RHÔNE / VAUCLUSE-HÉRAULT & PÔLE ECONOMIQUE



Parcours long et varié pour cette directrice qui sait survoler les obstacles...



SON PROFIL

- Diplômée CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale) le 07/12/2009
- DESS « Psychologie clinique de la famille et des groupes en situation de crise » en 2001

C'est en qualité de stagiaire au cours de ses études en psychologie qu'Armelle fit ses premiers pas chez ISATIS, de novembre 1997 à juin 2000.

Le début d'un long parcours jalonné des étapes suivantes :

- 01/11/2000 : embauche en CDI, à temps partiel, au poste de Responsable des mesures ASI
- 01/10/2001 : Psychologue / chef de service ASI à temps complet
- 01/03/2004 : Directrice régionale du pôle social
- 01/02/2006 : Directrice des établissements et services du Var et des services ASI et SRS/RMI des Alpes-Maritimes
- 01/12/2008 : Directrice territoriale du Var, de la Corse du Sud et de la Haute-Corse
- 02/11/2015 : Adjonction de la direction territoriale des Bouches-du-Rhône et de la direction du Pôle économique nouvellement créé
- 01/07/2016 : Adjonction de la direction territoriale Vaucluse-Hérault

DELPHINE CREPIN

DIRECTRICE TERRITORIALE

ALPES-MARITIMES LITTORAL & FILIALES PACT SAD ET S2IP



Belle démonstration d'énergie pour cette directrice qui fait preuve d'endurance...



SON PROFIL

- ☑ Diplômée CAFDES le 10/12/2010
- ☑ Diplôme Universitaire « Techniques projectives » en 1998
DESS « Psychologie clinique enfance et adolescence » en 1994
Certificat universitaire de psychopathologie en 1993

C'est en qualité de psychologue que Delphine fait ses armes chez ISATIS, au sein du Club Orion et de son SAVS, d'avril 1999 à novembre 2001, date à laquelle elle accède à la fonction de chef de service. En janvier 2005, elle est nommée directrice de ce même établissement et du service SAD, puis, avec l'ouverture des SAMSAH de Nice et Cannes en juin 2008, son titre se transforme en Directrice Territoriale Alpes-Maritimes Littoral. Depuis, son champ d'intervention ne cesse de s'étendre avec la création de services innovants tels que celui de l'ARJ (Accompagnement Jeunes Renforcé), l'ouverture des résidences accueil « Nice Lorenzi » en 2013 et « Villa Bréa » en 2016, puis la reprise de l'association PACT SAD spécialisée dans les services à domicile, et de S2IP, association intermédiaire relevant du champ de l'insertion par l'activité économique.

MAGALI MONCHICOURT

DIRECTRICE TERRITORIALE

ALPES-MARITIMES VALLÉES



Dénivelé dignement franchi pour cette directrice qui trace son chemin dans les Vallées...



SON PROFIL

- ☑ Diplômée CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale) en 2008 / En cours de formation CAFDES
- ☑ DESS de géronto-psychologie en 1998

La première expérience de Magali chez ISATIS remonte à juillet 2002, date à laquelle elle est recrutée au SASTH de Digne en qualité de psychologue, fonction qu'elle exercera ensuite, à compter de janvier 2006, au sein du complexe médico-social « Lou Maïoun » de Saint-Raphaël. En juillet 2008, titulaire du CAFERUIS, elle est nommée Chef de Service du complexe « La Ferme d'Ascros » dans les Alpes-Maritimes, qu'elle dirige à partir de janvier 2009. Sa fonction de Directrice est étendue au Foyer de Vie « Le Villaret » en octobre 2010. Elle devient ainsi Directrice d'un nouveau territoire, celui des Alpes-Maritimes Vallées, territoire auquel elle a su insuffler son dynamisme et sa détermination en expérimentant par exemple de manière concluante un dispositif d'accueil pour jeunes orientés par les Foyers de l'Enfance.

ALPES

Passage de portes réussi pour ce directeur
qui slalome sur les pistes de la solidarité...



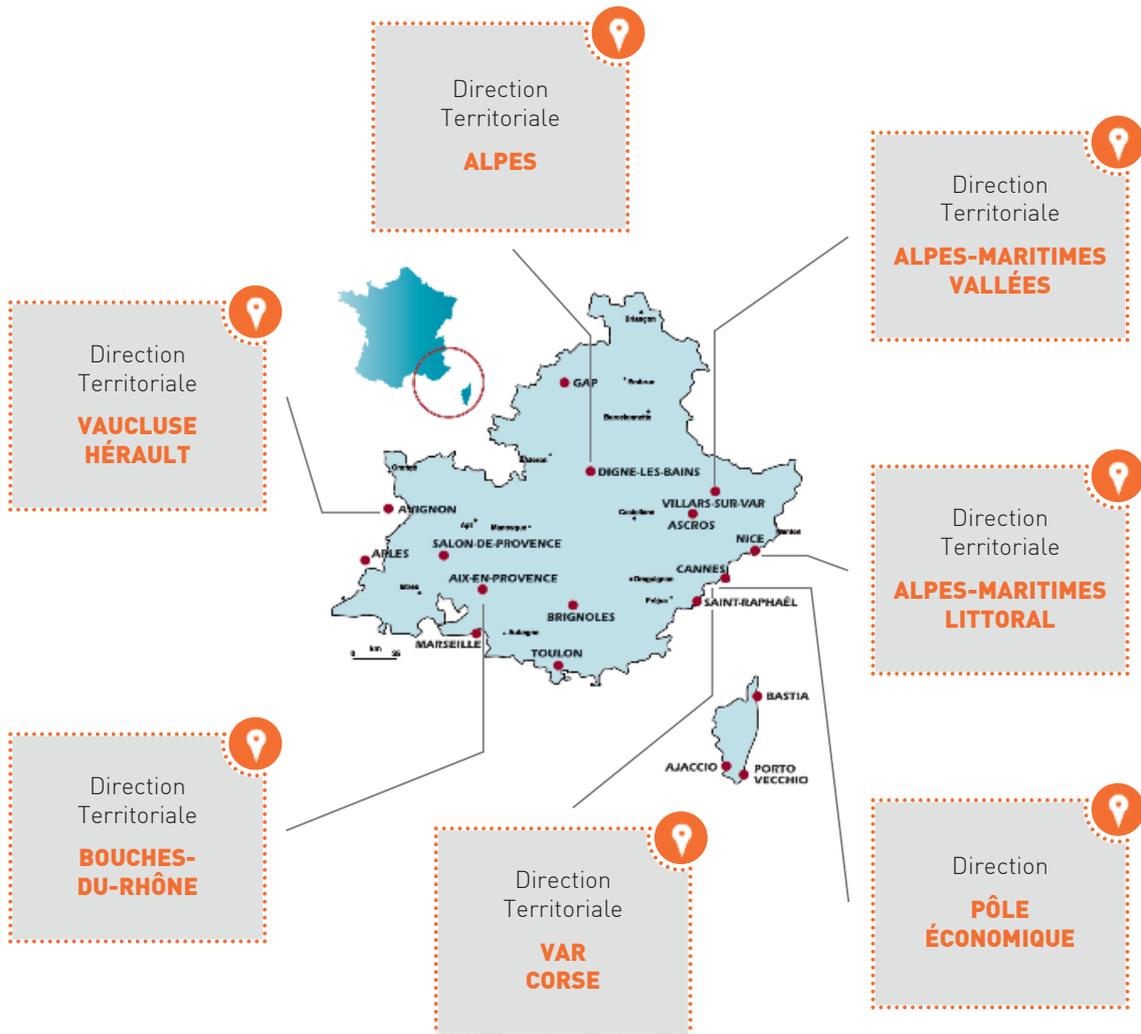
SON PROFIL

- ☑ Diplômé CAFDES le 26/02/2014 / Diplômé CAFERUIS en 2011
- ☑ DE « éducateur spécialisé » en 1984

Embauché en avril 2010 pour occuper le poste de chef de service sur les Hautes-Alpes, Laurent s'est vu également confier la responsabilité du département des Alpes-de-Haute-Provence dès le mois de septembre, en qualité de Responsable Territorial Alpes, sorte de fonction « hybride » à mi-chemin entre celles de chef de service et de directeur. Une fonction exercée durant 4 ans sous la supervision de Jean-Louis THELEME, alors Directeur Territorial Alpes, à qui Laurent succèdera en septembre 2014. Un territoire alpin qu'il a su s'approprier en créant et développant l'épicerie sociale Gourmandigne, puis en proposant et favorisant la reprise des Marionnettes des Alpes qu'il dirige depuis septembre 2016.



NOS 7 ZONES DE JEU



DIRECTION
PÔLE
ÉCONOMIQUE

4, allée des Cormorans
Le Space Camp
Bât. Y01
06150 Cannes La Bocca

- **Directrice** : Armelle BONNECHAUX
- **Assistante de Direction** : Audrey DENIAU
- **Responsable du pôle économique** : Cyril MARTZ
- **Chef de service ESAT « Les Ateliers du Merle »** : Christelle QUESADA (depuis juin 2016)
- **Effectif au 31/12/2016** : 20 salariés
- **Nombre d'établissements et services** : 3
- **Nombre de personnes accompagnées** : 48
- **Etablissements et services** :
SALON-DE-PROVENCE : ESAT « Les Ateliers du Merle »
SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE : « Les Ateliers du Midi » (entreprise adaptée et ESAT délocalisé d'Ascros)

DIRECTION
TERRITORIALE
ALPES

Le Petit Paris
4, rue du Belvédère
04000 Digne-les-Bains

- **Directeur** : Laurent GRIEU
- **Assistante de Direction** : Sarah BENYAMINA
- **Comptable** : Catherine ROSE
- **Effectif au 31/12/2016** : 28 salariés
- **Nombre d'établissements et services** : 12
- **Nombre de personnes accompagnées** : 593
- **Etablissements et services** :
DIGNE : SAMSAH - PPS - SRS - Epicerie sociale et solidaire « Gourmandigne » - SACES - Service Formation
GAP : SAMSAH - PPS - ASI - Marionnettes des Alpes - SACES - Service Formation

DIRECTION
TERRITORIALE
ALPES-MARITIMES
LITTORAL

1, avenue Lorenzi
06100 Nice

- **Directrice** : Delphine CREPIN
- **Responsable Territoriale** : Pascale GLORIES
- **Assistante de direction** : Bérangère SERRE
- **Comptable** : Christine GUERMEUR
- **Etablissements et services ISATIS** :
NICE : Résidences Accueil « Lorenzi » et « Bréa » - SAMSAH - PPS - ARJ - SACES - Service Formation
CANNES : SAMSAH - PPS - ARJ - SACES - Service Formation

	ISATIS	FILIALE PACT	FILIALE S2IP
Effectif au 31/12/2016	35 salariés	34 salariés	49 salariés
Nombre d'établissements et services	12	1	1
Nombre de personnes accompagnées	591	110	48 (salariés en insertion)

DIRECTION
TERRITORIALE
ALPES-MARITIMES
VALLÉES

Quartier Le Salvaret
06710 Villars-sur-Var

- **Directrice** : Magali MONCHICOURT
- **Chefs de Service** : Joëlle FAVOT, Gaël CARBONATTO
- **Assistante de Direction** : Corinne DALMASSO
- **Secrétaire de Direction** : Jérémy JOLLET RODENAS
- **Comptable** : Karine MESANA secondée par Annie-Pierre CAUYELA
- **Effectif au 31/12/2016** : 64 salariés
- **Nombre d'établissements et services** : 7
- **Nombre de personnes accompagnées** : 73

- **Etablissements et services :**
VILLARS-SUR-VAR : Foyer de Vie « Le Villaret » - Service Formation
PUGET-THÉNIERS : Foyer Eclaté
ASCROS : ESAT - FAM - FEJA - Accueil Temporaire « situations critiques »

**DIRECTION
TERRITORIALE
BOUCHES-
DU-RHÔNE**

29, chemin de Brunet
Résidence n° 4
13090 Aix-en-Provence

- **Directrice :** Armelle BONNECHAUX
- **Responsable Territorial :** Gaël GARGUILO
- **Assistante de Direction :** Elsa DOL
- **Comptable :** Sandra LOPEZ
- **Effectif au 31/12/2016 :** 42 salariés
- **Nombre d'établissements et services :** 13
- **Nombre de personnes accompagnées :** 820
- **Etablissements et services :**
AIX-EN-PROVENCE : SAMSAH - PPS - SACES - Service Formation
MARSEILLE : SAMSAH - PPS - SACES - Service Formation
ARLES : SAMSAH - PPS - GEM « Gemme de soi » - SACES - Service Formation

**DIRECTION
TERRITORIALE
VAR-CORSE**

4, allée des Cormorans
Le Space Camp
Bât. Y01
06150 Cannes La Bocca

- **Directrice :** Armelle BONNECHAUX
- **Assistante de Direction :** Audrey DENIAU
- **Comptable :** Corinne MARIO
- **Responsable Territoriale Var :** Claudine MENARD
- **Responsable Territorial Corse :** Jean-Claude MORISON
- **Chef de service Corse-du-Sud :** Julien LOVERA jusqu'au 31/05/2016
- **Chef de Service IAE Corse :** Hervé XUEREF
- **Effectif au 31/12/2016 :** 81 salariés
- **Nombre d'établissements et services :** 19
- **Nombre de personnes accompagnées :** 628
- **Etablissements et services VAR :**
SAINT-RAPHAËL : FAM Lou Maïoun - SAMSAH - Service Formation
TOULON : PPS - SACES
- **Etablissements et services CORSE :**
AJACCIO : Una Casa Prima - SAMSAH - PPS - SAS (Service d'Accompagnement Santé) - SAG (Service d'Accompagnement Global)
PORTO-VECCHIO : SAMSAH - GEM - SAS - SAG
BASTIA : SAMSAH - PPS - Boutique solidaire « Atelier des Fées » - Install'Toit - Una Casa Prima

**DIRECTION
TERRITORIALE
VAUCLUSE-
HÉRAULT**

Résidence Le San Miguel
4, rue Ninon Vallin
84000 Avignon

- **Directrice depuis le 01/07/2016 :** Armelle BONNECHAUX
 Direction par intérim assurée par Sophie POULARD jusqu'au 23/02/2016 puis par Jean-Claude GRECO jusqu'au 30/06/2016
- **Responsable territorial :** Julien LOVERA (depuis le 01/07/2016)
- **Comptable :** Catherine ROSE
- **Effectif au 31/12/2016 :** 16 salariés
- **Nombre d'établissements et services :** 6
- **Nombre de personnes accompagnées :** 280 personnes + 30 personnes accueillies au cours de l'année à « La Bastide » qui compte 27 logements
- **Etablissements et services :**
AVIGNON : SAMSAH - PPS - PPE - Service Formation - SACES
GRABELS : Résidence Accueil « La Bastide »



Coup d'envoi, en 2016, des services de maintien à domicile,



ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

12 SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés) accueillant près de 800 personnes par an
1 FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de jour accueillant 15 personnes
1 FAM avec hébergement pour 24 personnes
1 Foyer de Vie « Le Villaret » qui compte 32 places d'hébergement
1 Foyer d'Hébergement de 5 places pour jeunes adultes
1 Foyer Eclaté de 8 places
2 GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)

1 SRS (Service Relai Santé) suivant 49 personnes bénéficiaires du RSA
1 service ASI (Appui Social Individualisé) suivant 73 personnes
2 SAS (Service d'Accompagnement Santé) suivant 138 personnes
2 SAG (Service d'Accompagnement Global)



ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL



ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN MILIEU PROTÉGÉ ET SOUS FORME ADAPTÉE

2 ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) « *Les Ateliers du Merle* » et « *La Ferme d'Ascros* » bénéficiant d'un agrément de 48 places au total, dont les activités sont essentiellement axées autour de l'entretien des espaces verts et le nettoyage des locaux.
1 Entreprise Adaptée agréée pour 8 postes à temps plein. Cette entreprise intervient dans le champ du second-œuvre du bâtiment, l'entretien de locaux, la gestion du point de restauration rapide d'un club de tennis et de la cafétéria du Centre Hospitalier Sainte-Marie.

1 Epicerie Sociale et Solidaire « *Gourmandigne* » qui vise à lutter contre la précarité en réservant la vente, à moindre coût, de produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène à des personnes en proie à des difficultés financières. Elle permet également l'emploi de 3 personnes dont 2 sont titulaires d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) au titre d'un handicap psychique. Pas moins de 1400 personnes ont fréquenté Gourmandigne depuis son ouverture en 2014.



AIDE ALIMENTAIRE



FORMATION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

1 service ISATIS Formation qui propose des actions de formation en interne et en externe.
1 service (SACES) d'intervention en entreprises publiques et privées visant à assurer le suivi dans l'emploi ou soutenir une réorientation socioprofessionnelle pour des salariés en difficulté psychique.
Ces deux services, déclinés sur chaque direction territoriale, sont coordonnés au niveau associatif par le service ISATIS Formation - SACES Appui.

À SON ARC

en complément d'une offre de service déjà diversifiée.



INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

2 Ateliers & Chantiers d'Insertion : « L'atelier des fées » qui, prenant la forme d'une Boutique Solidaire spécialisée dans le reconditionnement et la vente de jouets et matériels de puériculture ainsi que dans le recyclage de matériaux hors d'usage, emploie 6 personnes en contrats aidés ; « Install'Toit », atelier de revalorisation, stockage et vente de mobilier et appareils électroménagers, employant 9 personnes.

L'association intermédiaire S2IP a permis, en 2016, à 48 personnes jusqu'alors éloignées de l'emploi d'exercer des missions professionnelles dites d'insertion.

11 services PPS (Prestations Ponctuelles Spécifiques)

Le service **Formation** développé en lien avec le SACES (service de suivi en emploi)

Le service **ARJ** (Accompagnement Renforcé Jeunes) autorisé pour l'accompagnement vers l'emploi de 30 jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale (51 suivis en 2016)

Le service « **Marionnettes des Alpes** » proposant des actions de réinsertion sociale et/ou professionnelle par la création artistique



INSERTION SOCIO- PROFESSIONNELLE



LOGEMENT SOCIAL ACCOMPAGNÉ

3 Résidences Accueil :

La Résidence Accueil « **La Bastide Henri Blachère** » à Grabels (34) comptant 27 appartements

La Résidence Accueil « **Lorenzi** » à Nice dénombrant 18 logements

La Résidence Accueil « **Villa Bréa** » à Nice disposant de 16 logements

Le dispositif « **Un chez soi d'abord** », développé à titre expérimental sur la commune d'Ajaccio, en Corse, a permis, en 2016, à 18 personnes de disposer d'un logement indépendant tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté au niveau éducatif et sanitaire. Ce dispositif est désormais présent à Bastia.

L'association **PACT SAD** accompagne les personnes en perte d'autonomie en leur proposant des prestations d'aide à domicile concernant les tâches essentielles de la vie quotidienne (courses, préparation des repas, aide à la prise des repas, ménage, aide à la gestion des démarches administratives...).



SERVICES D'AIDE À DOMICILE

En 2016, ISATIS a fait mouche



TABLEAU DES SCORES

ISATIS

0001 DIRECTION PÔLE ECONOMIQUE

0006 DIRECTIONS TERRITORIALES
COUVRANT 9 DÉPARTEMENTS

0058 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

0249 SALARIÉS

3000 PERSONNES SUIVIES

PACT

0034 SALARIÉS

0110 PERSONNES SUIVIES

S2IP

0049 SALARIÉS DONT 48 PERSONNES EN
INSERTION



ILS SONT ENTRÉS DANS LA MÊLÉE

PACT & S2IP : PARCE QUE NOUS NE POUVONS PAS LES LAISSER SUR LE BANC DE TOUCHE...

En juin 2016, la commission d'arbitrage, entendez par-là l'Assemblée Générale, a en effet décidé de laisser entrer simultanément les associations PACT et S2IP sur le terrain. Simultanément car les fondations communes et les activités complémentaires de ces deux associations les lient intimement, nous ne pouvons envisager de les dissocier dans ce processus de rapprochement.

FICHE D'IDENTITÉ DE NOS DEUX NOUVELLES RECRUES




Présentation
de l'association



Date de création
1998

Nom : PACT SAD (Soutien à domicile)
Cadre juridique : Association loi 1901
Adresse : 12 av. Malausséna - 06000 Nice
Présidente : Marie-José TOUSCOZ
Conseil d'Administration : 11 administrateurs
Objet : Aide à domicile et à partir du domicile, aux familles, personnes âgées, personnes handicapées et toute personne désirant une aide.
Salariés : 45 salariés pour 21 ETP

Modèles : ISATIS - Picturis - Nove




Présentation
de l'association



Date de création
1987

Nom : S2IP (Soutien à l'insertion par l'Intervention Personnalisée)
Cadre juridique : Association Intermédiaire*
Adresse : 12 av. Malausséna - 06000 Nice
Présidente : Marie-José TOUSCOZ
Conseil d'Administration : 8 administrateurs
Objet : Par l'insertion professionnelle des personnes recrutées en qualité d'auxiliaires, apporter une aide ponctuelle à domicile aux familles, personnes âgées et/ou handicapées, ou toutes personnes désirant être aidées.
Salariés : 2 salariés pour 1,5 ETP

Modèles : ISATIS - Picturis - Nove

* « L'association intermédiaire (AI) contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...). » (Source Ministère de l'emploi)

PETITE SÉANCE DE RÉTROPÉDALAGE POUR COMPRENDRE CETTE ALLIANCE SPORTIVE

C'est fin 2015 que Marie-José TOUSCOZ, mue par l'envie de « lever le pied » et surtout préoccupée par le sort pour le moins incertain des associations PACT et S2IP dans un secteur de plus en plus concurrentiel, se rapproche de Jean-Claude GRECO pour lui proposer leur éventuelle reprise. Devant cette sollicitation, le Di-



recteur Général d'ISATIS, aucunement freiné ni encouragé par quelque a priori que ce soit, mandate son ex-adjoint et actuel administrateur d'ISATIS, Jean-Louis THELEME, pour dresser une évaluation précise de la situation. Après une minutieuse enquête de terrain et une analyse fouillée de l'activité de ces deux associations, ce dernier produit un rapport détaillé qui se révélera un véritable outil de diagnostic pour la commission « développement » dont les membres allaient devoir juger de l'opportunité de cette proposition. C'est donc en parfaite connaissance de cause qu'ils se prononcèrent, dans leur séance du 26 novembre 2015, en faveur d'un rapprochement avec les associations

PACT et S2IP, formalisé dans un premier temps par la signature d'un mandat de gestion d'une durée de 4 mois à compter du 15 janvier 2016, sorte de « premier pas » vers un rapprochement plus poussé. Une décision qui sera entérinée le 2 décembre 2015 par le Conseil d'Administration.

Pour évaluer l'opportunité de ce rapprochement, le Directeur Général s'exprimera ainsi (dans une note rédigée à l'intention des administrateurs) :

“ Pour l'association ISATIS, ce projet de rapprochement est une opportunité à la diversification de ses actions, notamment en perspective de l'évolution des politiques publiques dans le champ de l'aide à domicile, nécessitant une expertise particulière d'intervention en fonction des publics concernés. Les besoins d'aides spécialisées pour les personnes en difficulté du fait d'une maladie, d'un handicap, du vieillissement, ou de familles rencontrant des difficultés avec un de leurs parents, justifie pour ISATIS d'apporter son concours dans le domaine des interventions à domicile. Son expérience dans les accompagnements en milieu ouvert, sur les lieux de vie et pour des situations souvent complexes, trouve dans ce rapprochement la possibilité d'apporter des réponses complémentaires et adaptées aux besoins des personnes et de leurs proches souhaitant une aide particulière sur leur lieu de vie. L'expertise existant chez PACT SAD et S2IP viendrait enrichir les moyens humains et compétences d'ISATIS tout en offrant des perspectives de synergies interprofessionnelles et interservices. ”

! Le 28 avril 2016, les membres de la commission « développement » se prononcent en faveur d'un rapprochement sous la forme d'une filialisation, désignant le Président de l'association mère ISATIS comme Président des associations filles PACT et S2IP.

La suite, vous la connaissez en partie puisque nous l'avons évoquée en page 12 de ce rapport : le 28 avril 2016, bénéficiant d'un recul de 3 mois sur l'exécution du mandat de gestion confié au Directeur Général, les membres de la commission « développement » se prononcent en faveur d'un rapprochement sous la forme d'une filialisation, désignant le Président de l'association mère ISATIS comme Président des associations filles PACT et S2IP.

Le 15 juin, le Conseil d'Administration valide officiellement l'opération de filialisation, donnant ainsi la possibilité aux organes délibérants des associations PACT et S2IP d'approuver leurs nouveaux statuts, ce qu'ils feront lors des Assemblées Générales Extraordinaires du 17 juin.



De nouveaux statuts qui, outre le fait de mentionner clairement le lien de filialisation avec notre association, affichent désormais les objets suivants :

- ☑ **PACT** : « Cette association a pour objet de pérenniser et favoriser l'aide à domicile en destination des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, **notamment celles en situation de handicap psychique, dans l'esprit et les principes définis par la charte de l'association ISATIS**, et plus généralement à toute personne désirant et nécessitant une aide à domicile ou à partir du domicile. »
- ☑ **S2IP** : « Cette association a pour objet d'exercer une activité d'accueil, d'accompagnement et de mise à disposition, à titre onéreux, de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières afin de faciliter une insertion professionnelle durable. »

Enfin, dernière étape de ce circuit, et non des moindres : l'approbation de cette même filialisation par l'Assemblée Générale d'ISATIS, le 30 juin 2016, suivie dans la foulée de la première séance des Conseils d'Administration de PACT et S2IP ainsi constitués :

Philippe REGIOR, PRÉSIDENT	Marie-José TOUSCOZ
Philippe NAUTIN, SECRÉTAIRE	Christian HORNEZ
Jean-Louis THELEME, TRÉSORIER	Jean-José MALBEC

Des Conseils d'Administration convoqués le 7 novembre par le Président, en présence du Directeur Général et de la Directrice Delphine CREPIN, aux fins d'élire le Bureau mais également de rappeler la nouvelle organisation et les missions définies pour PACT et S2IP, dresser un état des lieux des actions en cours et évoquer les perspectives, puis présenter le budget prévisionnel 2017 qui fut approuvé à l'unanimité.

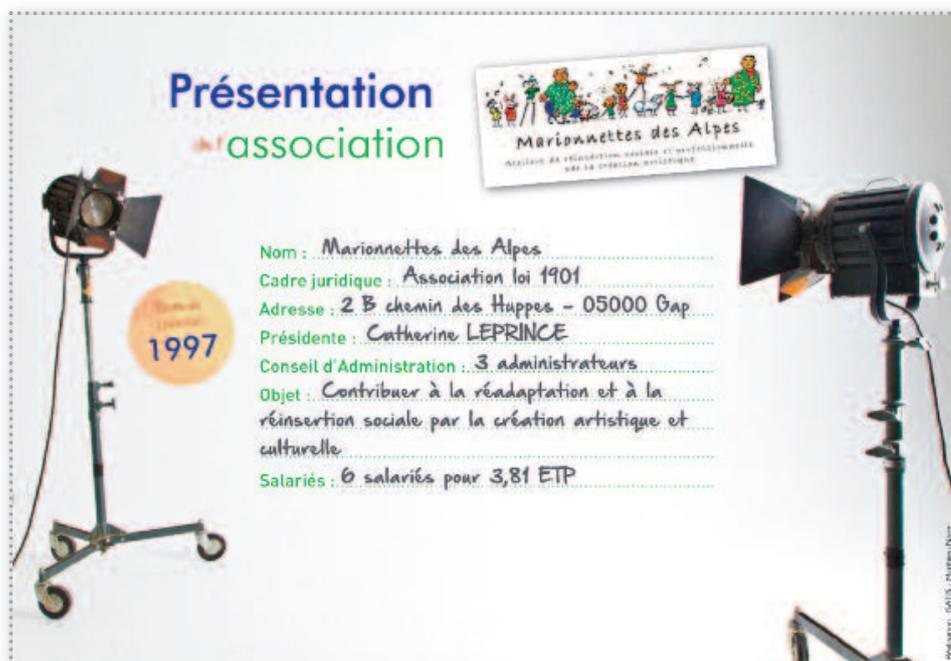
QUAND LES MARIONNETTES CHAUSSENT LES CRAMPONS

FIN DU MERCATO ESTIVAL : MDA SIGNE CHEZ ISATIS

Si l'association Marionnettes des Alpes (MDA) a toujours fait partie des partenaires incontournables de notre association sur le territoire gapençais, elle a officiellement rejoint les rangs d'ISATIS en septembre 2016 par la voie d'une fusion-absorption dont la phase de maturation a duré une année.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA NOUVELLE RECRUE

Les Marionnettes des Alpes... ou comment la création artistique s'est invitée sur le terrain du handicap.



AU PROGRAMME :
TRAVAUX MANUELS,
ATELIERS PEINTURE,
SCULPTURE, MUSIQUE,
REPRÉSENTATIONS
THÉÂTRALES ET, BIEN
ÉVIDEMMENT, CRÉATION DE
CHARS POUR LE CARNAVAL
DE GAP.

À l'origine de cette belle aventure, un couple, Gilles et Jane FLEURY, dont la fibre artistique n'avait d'égale que la fibre sociale, qui, en 1996, décidèrent de monter un spectacle de rue inspiré de leur vie, sans trop de moyens mais avec la complicité de quatre personnes au tempérament pour le moins créatif et original. Ce spectacle « Pauvre comme Job », qui distillait un véritable message d'espoir et d'optimisme aux exclus de la société, sera par la suite joué dans une salle de spectacle de Gap, à la faveur d'une déprogrammation, devant un public en partie composé de patients d'un centre médico-psychologique. Le succès est au rendez-vous. L'association « Marionnettes des Alpes » est bel et bien née !

Très vite, divers centres de soins et foyers d'hébergement font appel à ses services, et le directeur de l'hôpital psychiatrique propose à sa présidente de créer un atelier thérapeutique pour une dizaine de patients. Le coup d'envoi est donné pour une partie où entraide, libre expression, activités culturelles et artistiques sont à l'honneur !

UN TRANSFERT DE CLUB MÛREMENT RÉFLÉCHI

C'est donc fin 2015 que Laurent GRIEU, Directeur Territorial Alpes, fait part à Jean-Claude GRECO des quelques difficultés rencontrées par l'association Marionnettes des Alpes, lui soufflant l'idée d'un rapprochement. La réaction du Directeur Général d'ISATIS ne se fait pas attendre : il soumet ce projet à la commission « développement » qui, dans sa séance du 26 novembre 2015, se montre favorable à la poursuite de l'étude du rapprochement via la signature d'un mandat de gestion. Une décision entérinée, le 2 décembre 2015, par le Conseil d'Administration.

Le 24 mars 2016, Jean-Claude GRECO évoque la perspective d'un rapprochement par fusion-absorption devant la commission « développement ». Le 28 avril, les membres de cette même commission, après avoir pris connaissance de l'état des lieux et du plan d'actions 2016-2017 rédigé par Laurent GRIEU et défendu par Jean-Claude GRECO, se montrent favorables à la signature d'un traité de fusion-absorption.



LE 28 AVRIL 2016,
LES MEMBRES DE LA
COMMISSION « DÉVELOP-
PEMENT » SE MONTRENT
FAVORABLES À LA SIGNA-
TURE D'UN TRAITÉ DE
FUSION-ABSORPTION.

Extrait du document présenté en commission « développement » le 28 avril 2016 :

“ Connue sur la place de Gap, clairement identifiée par les partenaires locaux pour l'excellence de ses réalisations, il nous a semblé opportun d'envisager ce rapprochement avec ISATIS dans la perspective de conforter, développer les alternatives possibles dans l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques tout en conservant l'identité particulière des Marionnettes des Alpes. Résolument inscrite dans l'expression artistique, cette identité particulière fonde toute l'originalité de l'association et peut aisément s'associer aux orientations associatives fixées par le Conseil d'Administration d'ISATIS. Enfin, 20 ans d'ISATIS en 2017, 20 ans des Marionnettes des Alpes en 2017, nous ne pouvions rêver mieux en matière de rapprochement...”

Laurent GRIEU, Directeur Territorial Alpes

Un projet de traité de fusion-absorption validé par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale d'ISATIS, les 15 et 30 juin, et par l'Assemblée Générale Extraordinaire de MDA, le 24 juin.

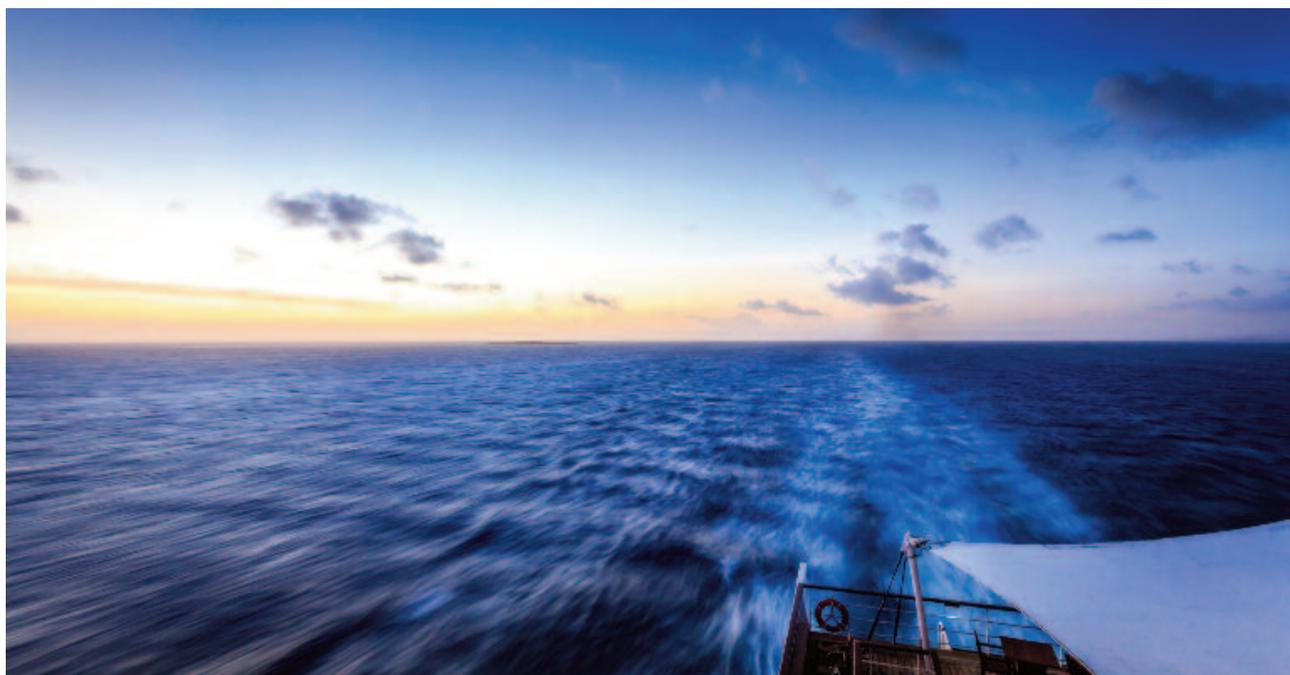
Un processus de fusion-absorption définitivement entériné par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'ISATIS en septembre 2016 et par le coup de sifflet final donné le 9 septembre par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association Marionnettes des Alpes...



TOUTES VOILES DEHORS POUR L'AFRIQUE

VENT DEBOUT CONTRE LA PRÉCARITÉ

C'est en avril 2014, lors d'une séance du Conseil d'Administration, que Philippe REGIOR et Jean-Claude GRECO évoquent pour la première fois leur souhait de venir en aide au peuple béninois. De retour d'un séjour de 3 semaines au Bénin, ils sont en effet touchés, non pas par la détresse des Béninois qui font preuve d'un optimisme et d'une joie de vivre à toute épreuve, mais par le contraste saisissant entre leurs conditions de vie dépourvues du nécessaire et les nôtres inondées de superflu. Or, de la simple allusion à la détermination, il n'y a qu'un pas... ou plus exactement 20 mois.



LE BÉNIN NE RESTERA PAS EN RADE

Un voyage aux allures de révélation dont le récit empreint de compassion ne laissera pas indifférents les administrateurs d'ISATIS, et notamment les membres de la commission « développement » qui, sensibles à l'enthousiasme et à l'argumentaire déployés par les deux protagonistes de l'histoire, exprimeront en novembre 2015 leur adhésion à l'idée de créer une filiale France-Afrique.

Cette filiale, dont le nom reste alors à définir et les statuts à écrire, aura pour vocation de **PORTER DES PROJETS À CARACTÈRE SOCIAL, SOLIDAIRE ET ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES VULNÉRABLES, LE TOUT OUTRE-MÉDITERRANÉE, ET EN PARTICULIER, POUR COMMENCER, AU BÉNIN.**

Outre le bien-fondé évident de cette initiative solidaire et humanitaire, le Directeur Général d'ISATIS voit en cette démarche un probable enrichissement de la culture d'entreprise via la découverte d'autres pratiques, la contribution des salariés aux actions portées par cette nouvelle association étant la bienvenue.

Le Conseil d'Administration d'ISATIS entérinera la création de la filiale « Coopérations sociales et solidaires France-Afrique » le 2 décembre 2015 et en approuvera les statuts quasiment un an plus tard, le 28 octobre 2016.

ISA JETTE L'ANCRE DANS LES EAUX BÉNINOISES

Et puis les choses s'accroissent : l'association « ISATIS Solidarité Afrique » (ISA) voit officiellement le jour le 12 décembre 2016, lors de son Assemblée Générale constitutive réunie à l'initiative des **3 MEMBRES FONDATEURS : PHILIPPE REGIOR, JEAN-CLAUDE GRECO ET PHILIPPE GILLETTA DE SAINT JOSEPH.**

La liste des premiers membres une fois constituée, les statuts d'ISA sont approuvés à l'unanimité.



L'association « ISATIS Solidarité Afrique » (ISA) voit officiellement le jour le 12 décembre 2016, lors de son Assemblée Générale constitutive.

La raison d'être d'ISA en 2 articles issus des statuts :

- ☑ Il est constitué par les présentes une association dénommée ISATIS SOLIDARITÉ AFRIQUE, filiale de l'Association Mère ISATIS.

Le but de cette association filiale est de promouvoir des projets à caractère éducatif, social, solidaire, environnemental, économique et sanitaire au-delà du territoire national, en faveur des personnes défavorisées.

Cette association « fille » permet de créer un cadre institutionnel de coopération avec tous pays pour lesquels l'objet social, dans son champ d'action tel que défini dans les présents statuts, sera mis en œuvre.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est à Nice. Il pourra être transféré en tout autre endroit sur simple décision du Conseil d'Administration.

- ☑ ISATIS SOLIDARITÉ AFRIQUE est une association humanitaire, non-confessionnelle et apolitique, d'aide aux personnes en difficultés.

Elle a pour objectifs :

- de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines ;
- de favoriser l'épanouissement de la personne dans sa globalité, son intégration économique, son ouverture au monde et aux autres et son intégration sociale ;
- de soutenir notamment les initiatives des femmes et des jeunes démunis, dans leur recherche d'activités génératrices de revenus et leur réalisation ;
- de participer et de s'associer aux actions publiques ou privées visant à l'amélioration de la vie en Afrique.

L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

L'association pourra mener toute action ou activité économique, sociale, éducative, sportive, culturelle, ainsi que toute action de formation et, plus généralement, toute action pouvant concourir à son objet social.

Au cours de cette même assemblée est constitué le Conseil d'Administration dont les membres se réunissent dans la foulée pour élire le Bureau et surtout réfléchir, d'ores et déjà, à un possible plan d'actions.

Et parmi les orientations qui se dégageront de cette première séance du Conseil d'Administration, citons la volonté de **METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS « PORTEUSES DE SENS » IMPLIQUANT LA PARTICIPATION DE LA POPULATION LOCALE ET L'APPUI DE PARTENAIRES BIEN IMPLANTÉS SUR LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION CHOISI**. Des actions qui devraient concerner, selon toute vraisemblance, le domaine de l'éducation pour aider, selon les termes employés par Jean-Claude GRECO, les Béninois à construire leur destin.



DES ACTIONS QUI DEVRAIENT CONCERNER LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION, POUR « AIDER LES BÉNINOIS À CONSTRUIRE LEUR DESTIN ».

Conseil d'Administration et Bureau d'ISATIS Solidarité Afrique :

Philippe REGIOR, PRÉSIDENT	Anne GIUJUZZA
Jean-Claude GRECO, VICE-PRÉSIDENT	Jean-José MALBEC
Philippe GILLETTA DE SAINT JOSEPH, SECRÉTAIRE	Cyril MARTZ
Armelle BONNECHAUX, TRÉSORIÈRE	Jessica REGIOR
Françoise COLLETER	Béangère SERRE
Fabienne COULET	

SOUHAITONS DONC DES VENTS FAVORABLES À L'ÉQUIPAGE D'ISA DANS CETTE BELLE TRAVERSÉE HUMANITAIRE...



Et c'est en 2010 qu'ISATIS a joué ses deux premières balles de service en créant successivement le complexe médico-social « La Ferme d'Ascros » et le Foyer de Vie « Le Villaret », dans l'arrière-pays niçois. Elle livre depuis un match sans merci en faveur du logement des personnes handicapées... **Et l'année 2016 lui aura permis de marquer quelques points grâce à l'ouverture d'une nouvelle résidence accueil à Nice et au déploiement du dispositif « Una Casa Prima » en Haute-Corse !**

Convaincus que l'accès au logement représente un véritable levier d'inclusion pour les personnes handicapées, les dirigeants d'ISATIS ont donc fait de cette nécessité une priorité. Mais offrir un logement n'est pas une fin en soi... Encore faut-il qu'il soit adapté au degré d'autonomie de la personne accompagnée. Ainsi faut-il distinguer l'hébergement du logement accompagné, le premier s'adressant plutôt à des personnes ayant besoin d'une assistance quotidienne et d'un suivi médical régulier, le second étant réservé à des personnes dites « stabilisées » et faisant preuve d'une plus grande autonomie.

GUIDE DES SURFACES DE JEU D'ISATIS

SUR LE TERRAIN DE L'HÉBERGEMENT

FAM

Le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) s'adresse à des personnes adultes handicapées dont le degré d'autonomie ne permet pas l'exercice d'une activité professionnelle. Un accompagnement spécifique pour les actes essentiels de la vie courante et un suivi médical y sont assurés, l'objectif étant de favoriser le maintien ou l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Foyer d'Hébergement

Le Foyer d'Hébergement « traditionnel » est une structure non médicalisée, à caractère collectif, destinée à héberger des personnes handicapées exerçant une activité en milieu protégé ; c'est pourquoi il est le plus souvent annexé à un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Un encadrement spécifique y est bien évidemment proposé en dehors des heures de travail.

Foyer Eclaté

Le Foyer Eclaté représente une variante du Foyer d'Hébergement, les logements proposés étant dispersés dans la ville, tout en restant en proximité du lieu de travail. Plus ou moins autonomes, les personnes qui y vivent bénéficient d'un soutien dans les actes de la vie courante, le but étant de favoriser la vie en appartements autonomes.

Foyer de Vie

Le Foyer de Vie (ou foyer occupationnel) accueille des personnes adultes handicapées qui, suffisamment autonomes pour ne pas relever d'une prise en charge en FAM, ne peuvent pour autant exercer une activité professionnelle. Les activités qui y sont proposées, diverses et variées, sont conçues pour développer l'autonomie des résidents.

SUR LE TERRAIN DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

L'UNAFO (Union professionnelle du logement accompagné) définit le logement accompagné comme l'ensemble des solutions de logement où un gestionnaire intervient entre le propriétaire et la personne logée. Certains de ces dispositifs constituent une réponse spécifique aux personnes souffrant de troubles psychiques : c'est le cas des Résidences Accueil et du programme « Housing First ».

Résidence Accueil

La Résidence Accueil s'adresse à des personnes dont les troubles sont suffisamment stabilisés pour leur permettre d'accéder à un logement privatif tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé et des moments de vie semi-collectifs.

Un chez soi d'abord

Le programme « Un chez soi d'abord », inspiré d'un dispositif américain, vise à favoriser l'accès et le maintien dans un logement ordinaire de personnes sans-abri atteintes de troubles psychiques sévères. Son évaluation positive à l'issue de l'expérimentation menée pendant 4 ans dans 4 agglomérations a abouti à la parution d'un décret prévoyant sa généralisation sur l'ensemble du territoire.

AU PALMARÈS D'ISATIS, NOUS AVONS...



Pour découvrir le palmarès d'ISATIS en matière de logement, commençons notre périple dans l'arrière-pays niçois, près du village d'Ascros, au lieu-dit « Fuont de la vie » (fontaine de vie), sur lequel est implanté notre complexe médico-social « La Ferme d'Ascros » regroupant :

Un **FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM)** qui, composé de 3 bâtiments ouverts sur la nature, abritant chacun 8 chambres avec salle de bain et toilettes privatifs ainsi que des espaces de vie collectifs (salon et cuisine), offre une prise en charge adaptée et continue à 24 personnes. Entendez par là un suivi médical rigoureux associé à un panel d'activités à vocation pédagogique favorisant la stabilisation, l'insertion sociale et surtout l'épanouissement de chacun.

Un **FOYER D'HÉBERGEMENT** qui, initialement créé à l'hébergement des travailleurs de l'ESAT, a finalement été jugé inadapté, notamment en raison de son éloignement géographique. La vocation de cet établissement a donc intégralement été repensée en concertation avec le Conseil Départemental : y vivent désormais 4 jeunes adultes orientés par les Foyers de l'Enfance et relevant du dispositif FEJA (Foyer Eclaté pour Jeunes Adultes) ainsi que, depuis décembre 2016, une personne prise en charge au titre d'un accueil temporaire dédié aux « situations critiques » sur orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). L'accompagnement de ces jeunes vise essentiellement le développement de leurs capacités relationnelles, premier pas vers une insertion sociale et professionnelle.

C'est à Puget-Théniers, en contrebas dans la vallée, dans un cadre moins rural que celui de la ferme d'Ascros, que sont situés les trois appartements du **FOYER ECLATÉ** accueillant six travailleurs de l'ESAT d'Ascros qui, bien qu'éloignés de leur lieu de travail, bénéficient d'un accompagnement pendant leurs temps de repos, notamment d'une assistance aux actes de la vie courante. Une vie en colocation qui se révèle particulièrement enrichissante pour ces collègues qui parviennent ainsi à tisser de véritables liens d'amitié.



Puis, empruntons la nationale en direction de Nice et arrêtons-nous à Villars-sur-Var pour y découvrir le **FOYER DE VIE « LE VILLARET »**. Cet établissement, situé dans un cadre verdoyant et entièrement réhabilité en 2012, constitue un cadre de vie propice à la construction d'un véritable projet de réinsertion sociale pour chacune des 32 personnes qui y résident.

Nous vous proposons ensuite de changer de décor en rejoignant le littoral, plus exactement l'agglomération niçoise. Dans un quartier paisible, à deux pas des ser-



vices de la Direction Territoriale Alpes-Maritimes Littoral, se nichent deux villas niçoises qui, rénovées avec goût, abritent les 18 appartements de la **RÉSIDENTE ACCUEIL « LORENZI »** ainsi que les bureaux de l'équipe de direction. Un établissement qui tient toutes ses promesses depuis son ouverture, en



décembre 2013, à en juger par l'engouement des résidents pour les nombreuses activités proposées, dont ils se montrent quelquefois à l'initiative, et surtout par la régression des hospitalisations.

Le fruit d'un beau travail collaboratif où un savant mélange entre respect de l'intimité et encouragement à la vie collective constitue probablement le socle d'un avenir meilleur pour ces personnes jusque-là en manque de repères.

Une expérience que les équipes de la Direction Territoriale Alpes-Maritimes Littoral ont pu mettre à profit de la toute nouvelle **RÉSIDENTE ACCUEIL**, baptisée « **VILLA BRÉA** », dès le mois d'avril 2016, date de son ouverture au terme d'une année de travaux de réhabilitation conduits par le bailleur social Maison Familiale de Provence. Une réhabilitation particulièrement réussie pour cette bâtisse qui, trônant avec superbe au cœur du quartier résidentiel des Poètes, a su conserver toute son âme niçoise. Une maison devenue le foyer de 16 personnes où chacun a rapidement trouvé sa place grâce au soutien d'une équipe dont le dynamisme n'a d'égal que le dévouement.



Une naissance dignement célébrée, le 25 novembre 2016, devant un parterre d'invités visiblement sous le charme des lieux, lors d'une cérémonie inaugurale au cours de laquelle Christian ABBES, Directeur Général de La Maison Familiale de Provence, Philippe REGIOR, Président d'ISATIS, Dominique ESTROSI-SASSONE, Adjointe au Maire déléguée au logement et Philippe PRADAL, Maire de Nice, prenaient tour à tour la parole pour présenter, avec un enthousiasme non dissimulé et une fierté assumée, le fruit d'un long et beau travail partenarial entièrement pensé et conçu pour améliorer le quotidien de personnes en souffrance psychique.





Il nous faudra ensuite partir en Occitanie, dans la commune héraultaise de Grabels, pour découvrir la troisième **RÉSIDENCE ACCUEIL** (enfin la première si l'on s'en réfère au calendrier d'ouverture). Et qui dit changement de région, dit changement de décor : c'est en effet dans un style résolument moderne que s'inscrivent les 27 appartements proposés par cette résidence qui, ouverte fin 2012, jouit désormais d'une belle renommée.



Une résidence officiellement rebaptisée « **LA BASTIDE HENRI BLACHÈRE** » le 18 novembre 2016, à l'occasion d'une cérémonie de dévoilement de plaque en l'honneur de celui qui, décédé en février 2016, avait largement contribué à la création de cet établissement au nom de l'association ESPOIR Hérault dont il fut longtemps le président.

Enjambons à présent un petit bout de Méditerranée...

« **UNA CASA PRIMA** » : aucun doute, nous sommes bien en Corse ! Derrière cette appellation se cache en réalité un programme d'insertion, plus connu sous le nom « Un chez soi d'abord », basé sur un accès direct au logement ordinaire allié à un accompagnement médico-social intensif. Mis en œuvre fin 2013 sur l'agglomération ajaccienne, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé de Corse et de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes) de Corse-du-Sud, ce dispositif accompagne 15 personnes dans leur quête d'autonomie et de citoyenneté. L'enjeu est simple : permettre à des personnes souffrant de troubles psychiques de sortir de l'urgence et de l'errance en leur proposant un logement ordinaire, de type « diffus », tout en leur garantissant un accompagnement favorisant leur intégration, aussi bien dans leur nouvel environnement que dans la société, avec en ligne de mire l'accessibilité à un bail de droit commun.



Une manière particulièrement innovante de traiter la problématique du logement des personnes atteintes de troubles psychiques, sans franchir les étapes classiques de l'hébergement dit d'insertion et/ou de transition, qu'ISATIS s'est appropriée au point d'être sur le point de déployer ce dispositif en Haute-Corse, dans l'agglomération bastiaise.

Alors, si la partie dans laquelle nous nous sommes lancés est loin d'être facile, gardons en tête les mots de ce travailleur de l'ESAT d'Ascros qui témoigne de son expérience de vie au sein du Foyer Eclaté de Puget-Théniers :

**« POUR L'EXTÉRIEUR, ON EST DES VOISINS. ON N'EST PAS DES MALADES.
ON FAIT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ DE MANIÈRE ANONYME. »**

N'est-ce pas là une belle façon de nous encourager à poursuivre nos efforts ?



DES ÉQUIPIERS LA TÊTE DANS LE GUIDON



Vous l'aurez compris, les organes de gouvernance, placés sous la responsabilité du président de l'association, jouent un rôle fondamental dans la conduite du projet associatif dont ils sont les précieux garants. Un projet associatif qui guide bien évidemment chacune de leurs décisions et pose le cadre des orientations qu'ils définissent en lien étroit avec le Directeur Général. Des orientations venant elles-mêmes définir la feuille de route des professionnels de l'association qui, jour après jour, sillonnent les routes sinueuses du handicap psychique, changeant de braquet au gré des besoins des personnes qu'ils accompagnent et des contraintes environnementales.

DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS DONT NOUS NE SOULIGNERONS JAMAIS ASSEZ LES NOMBREUSES QUALITÉS ET SANS LESQUELLES NOTRE ASSOCIATION N'AURAIT SANS DOUTE PAS PARCOURU UN SI LONG ET BEAU CHEMIN...

LISTE DES ENGAGÉS AU CRITÉRIUM ISATIS

Notons que si la grammaire française nous le permettait, nous serions tentés d'écrire « liste des engagées »... car force est de constater que la parité n'est pas de mise chez ISATIS qui compte bien plus de femmes que d'hommes dans ses rangs !



A l'organigramme d'ISATIS, figurent donc les métiers* suivants :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Médecins | <input checked="" type="checkbox"/> Educateurs |
| <input checked="" type="checkbox"/> Psychologues | <input checked="" type="checkbox"/> AMP (Aides Médico-Psychologiques) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Infirmiers | <input checked="" type="checkbox"/> Encadrants techniques en insertion professionnelle |
| <input checked="" type="checkbox"/> DI (Délégués à l'Insertion) | <input checked="" type="checkbox"/> Maîtresses de maison |
| <input checked="" type="checkbox"/> CESF (Conseillers en Economie Sociale et Familiale) | <input checked="" type="checkbox"/> Cuisiniers |
| <input checked="" type="checkbox"/> CISP (Conseillers en Insertion Professionnelle) | <input checked="" type="checkbox"/> Agents d'entretien |
| <input checked="" type="checkbox"/> animateurs | <input checked="" type="checkbox"/> Surveillants |

* Hors Directeurs, Chefs de Service et personnel administratif

Des équipes enrichies, rappelons-le, par les professionnels de la filiale PACT SAD qui exercent des métiers relevant du service à la personne.

DES FORMATIONS POUR RESTER DANS LE PELOTON

La programmation du plan annuel de formation répond parfois à des obligations réglementaires, comme c'est le cas pour les sessions de formation initiales et de recyclage SST (Sauveteurs Secouristes du Travail), et parfois aux exigences propres à notre secteur d'activité et à la spécificité du public que nous accueillons, comme c'est le cas pour les séances de régulation.

En effet, nos équipes sont fréquemment exposées à des situations éprouvantes susceptibles de générer de la souffrance, qu'elle soit individuelle ou collective. Pour leur permettre de prendre du recul face aux problématiques rencontrées, mais également pour échanger autour de leurs pratiques, des séances collectives de supervision sont donc régulièrement dispensées aux professionnels de terrain par un psychologue, bien entendu extérieur à la structure, qui adopte une position de « régulateur » basée sur l'écoute et le conseil.

Mais fort heureusement, d'autres paramètres entrent dans le processus d'élaboration du plan annuel de formation. Plutôt que des paramètres d'ailleurs, parlons de choix faits en écho à une politique de formation basée sur la valorisation des salariés au travers de l'actualisation et/ou l'amélioration de leurs compétences.

Nous vous épargnerons le relevé détaillé du plan de formation 2016, préférant vous proposer un recueil des formations qui ont été le plus largement suivies, en complément de celles évoquées précédemment.

Les professionnels exerçant une activité en lien direct avec le public ont ainsi pu assister aux sessions de formation suivantes :

- « **RÉGULATION D'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE** » suivie par 29 salariés.
- « **PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE / PROMOTION DE LA BIEN-ÊTRE** » suivie par 18 salariés.
- « **LA VISITE À DOMICILE** » suivie par 13 salariés.
- « **ADOLESCENCE ET GRANDE SOUFFRANCE PSYCHIQUE** » suivie par 12 salariés.

Quant aux équipes administratives, elles ont pu se former sur les thématiques suivantes :

- « **NOUVELLE VERSION DU LOGICIEL MEDIALIS** » suivie par 10 salariés.
- « **RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE** » suivie par 9 salariés.

Notons également que 9 travailleurs handicapés exerçant leur activité en ESAT ont pu suivre une formation sur les espaces verts.

Enfin, rappelons que l'association dispose depuis 2015 de son propre service de formation dont l'activité est fortement externalisée, mais qui dispense néanmoins les sessions dédiées à l'accueil des nouveaux salariés, suivies cette année par 53 personnes.

BELLE ÉCHAPPÉE DE DÉLÉGUÉS

Certains salariés, porteurs d'un mandat confié par leurs pairs au terme d'élections professionnelles, s'échappent régulièrement de leur cadre habituel de travail pour exercer leur fonction de délégué du personnel.

CES SALARIÉS, QUI CONSTITUENT LA DUP (DÉLÉGATION UNIQUE DU PERSONNEL), ASSURENT À EUX SEULS L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS RELEVANT DES TROIS IRP (INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL) QUE SONT LES DP (DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL), LE CHSCT (COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL) ET LE CE (COMITÉ D'ENTREPRISE) PRÉSIDÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, JEAN-CLAUDE GRECO.

Une DUP qui comptait 8 membres (2 titulaires et 1 suppléant pour le collège « cadres », 5 titulaires pour le collège « non cadres ») en 2016, jusqu'au 22 décembre précisément, à l'issue d'un nouveau scrutin désignant 2 nouveaux représentants pour le collège « cadres » et 7 autres pour le collège « non cadres ».

Notons que pour mener à bien leurs missions dans des conditions optimales, ces élus n'hésitent pas à suivre des formations en lien avec leurs nouvelles attributions, comme ce fut le cas pour deux d'entre eux en 2016.

Au titre de l'année 2016, les membres de la DUP ont tenu 11 réunions institutionnelles. Ces réunions, placées sous la présidence du Directeur Général, Jean-Claude GRECO, assisté pour l'occasion par Anne NEUMANN, gestionnaire des Ressources Humaines, ont lieu en présence d'un Directeur Territorial. Y figurent systématiquement à l'ordre du jour un point d'actualité associative et une information sur les mouvements du personnel, les autres points étant inhérents à des éléments d'ordre contextuel, à des demandes de salariés, ou encore à des obligations légales (suivi du plan de formation, consultation sur la période de congés payés...).



ISATIS LES A REMIS EN SELLE



La persévérance... voilà une qualité dont tout sportif doit faire sienne s'il veut obtenir des résultats !

Une qualité dont font montre les acteurs d'ISATIS, et notamment les professionnels de terrain, en tentant, au prix d'efforts constants, de remettre en selle des

hommes et des femmes qui, malmenés par la vie, font trop souvent figure d'outsiders...

Une persévérance toujours porteuse de sens, souvent porteuse de fruits... comme le démontrent les témoignages et récits d'expériences qui suivent.

Témoignage de LT, bénéficiaire du SAMSAH de Gap :

“ Malgré des débuts difficiles, je remercie le personnel d'ISATIS qui me suit. En effet, au début, j'étais réticente à l'idée d'être suivie par un organisme. Les premiers rendez-vous n'étaient pas faciles, notamment un qui m'a marquée. Je trouve que les mots employés ont été inappropriés. Je n'avais plus envie de venir à ISATIS. Mais, au fur et à mesure, j'ai réussi à prendre confiance et je suis vraiment contente du soutien que je peux trouver auprès des différentes personnes. Je suis bien entourée et j'avance à mon rythme. ”

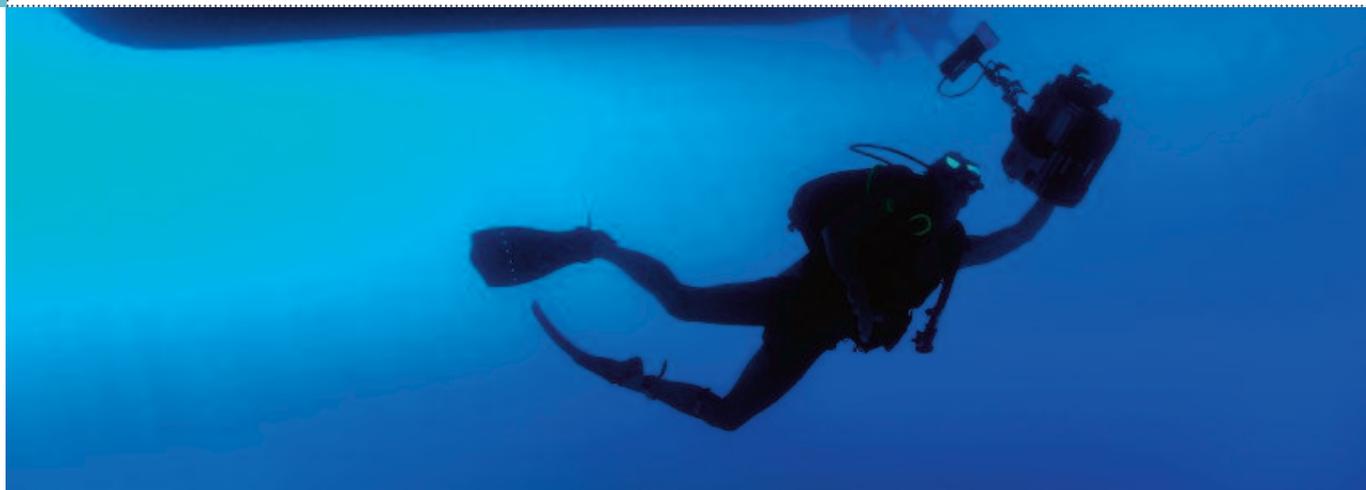
Parcours de M. C, travailleur à l'ESAT « Les Ateliers du Merle » de 2011 à 2015 :

“ Pendant 3 ans, M. C a travaillé dans notre établissement, au sein de l'équipe d'entretien des espaces verts, participant de manière ponctuelle aux autres activités proposées (entretien des locaux, jardin potager, conditionnement). 3 ans au cours desquels M. C a pris conscience de son comportement quelquefois inadapté au cadre de travail, et surtout, a accepté les axes d'amélioration proposés par l'équipe éducative. Sur le plan personnel, M. C, qui vivait au domicile parental, exprimait un réel désir d'émancipation. Si l'accès à un logement de droit commun ne paraissait pas approprié au profil de M. C, l'équipe éducative lui a néanmoins permis de gagner en autonomie en favorisant son intégration dans un foyer d'hébergement annexé à un ESAT du département au sein duquel il a pu effectuer un stage de 3 semaines qui s'est conclu par une admission. A ce jour, M. C poursuit son évolution au sein de cet établissement et a pris ses nouveaux repères. ”

Parcours de M. O, admis dans le dispositif « Una casa prima » en mars 2014 :

“ Lorsqu'il est permis à M. O d'intégrer le dispositif « Una casa prima », ce jeune homme de 26 ans, qui exerce le métier de boulanger pâtissier, est hospitalisé en unité psychiatrique depuis un an. La phase préparatoire à l'intégration dans ce nouveau dispositif, qui représente un enjeu de taille, s'avérant primordiale, une étroite collaboration avec l'équipe du Centre Médico Psychologique en charge de son suivi est engagée. En mars 2014, M. O entre dans son logement meublé. S'ensuit une étape délicate d'adaptation basée sur la construction d'une relation de confiance. En novembre 2014, il est temps pour M. O de penser à élaborer son projet personnalisé qui se verra axé autour d'un accompagnement à son suivi médical, d'un soutien administratif, de son intégration socio-professionnelle et d'une tentative d'apaisement dans ses relations familiales. Un accompagnement loin d'être facile mais qui, au terme de 3 ans, se révèle plutôt bénéfique et prometteur : il est à présent question de renforcer le réseau mis en place autour de M. O (mandataire judiciaire, CMP et ESAT) de sorte qu'un glissement de bail soit envisagé. ”

Figure imposée en 2016 : parler du handicap



PLONGÉE DANS LE BAIN DES REPRÉSENTATIONS

Parler au nom d'ISATIS, en incarner publiquement les valeurs, faire connaître et reconnaître son expertise auprès du plus grand nombre, et en particulier des instances incontournables du paysage médico-social... en un mot la **REPRÉSENTER**. Une activité essentielle en grande partie confiée aux dirigeants d'ISATIS, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

Citons, parmi les principales représentations associatives assurées au sein d'instances institutionnelles :

- ☑ La présence du Directeur Général au Conseil d'Administration de la toute nouvelle fédération nationale Santé Mentale France née de l'union d'AGAPSY et de CROIX-MARINE.
- ☑ La présence du Directeur Général au Conseil de Surveillance de l'ARS PACA en qualité de membre suppléant au titre du collège des « représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées ».
- ☑ La présence d'ISATIS au Conseil d'Administration du CREAM PACA Corse (Centre interRégional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité PACA et Corse) assurée par la vice-présidente, Michèle DORIVAL.
- ☑ La présence, assurée à la fois par des Administrateurs, le Directeur Général, les Directeurs Territoriaux et les Responsables de territoire et/ou de pôle d'activité dans des instances départementales et/ou régionales telles que la CRCSM (Commission Régionale de Concertation en Santé Mentale), des CEDH (Comités d'Entente Départementaux Handicap), des CERH (Comités d'Entente Régionaux Handicap), des CDCPH (Conseils Départementaux Consultatifs des Personnes Handicapées), des CDAPH (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), des COMEX (Commissions Exécutives de la MDPH), des CRSA (Conférences Régionales de Santé et de l'Autonomie) PACA et Corse, des CLSM (Conseils Locaux de Santé Mentale).
- ☑ La présence aux GCSMS (Groupements de Coopération Sociale et Médico-Sociale) « Passerelles 83 » et « Coordination Marseillaise Santé Mentale et Habitat ».

Une représentation quelquefois implicite, qui passe par l'adhésion à certaines fédérations et/ou réseaux, nous permettant ainsi de bénéficier d'informations pointues et régulières dans des domaines donnés, et nous conférant le droit de participer aux Assemblées Générales. Citons l'adhésion d'ISATIS à l'URIOPSS PACAC (Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux), à l'UNAF0 (Union professionnelle du logement accompagné), au CFEA (Collectif France Emploi Accompagné), à l'UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées), ou encore à ANDICAT (Association Nationale des Directeurs et Cadres d'ESAT).

Une mission de représentation qui s'étend bien évidemment au réseau partenarial tissé sur les différents territoires, dont on sait à quel point il est important au moment où nous évoquons de plus en plus précisément, dans nos orientations associatives, la possibilité d'opérer des rapprochements et des alliances au sein même de ce réseau.



ILS ONT MOUILLÉ LEUR MAILLOT POUR LE HANDICAP

Communiquer pour sensibiliser le plus grand nombre au handicap psychique et lutter contre les poncifs en tous genres qui envahissent notre société et ne font qu'entretenir la méfiance à l'égard des personnes qui en souffrent... Un axe dont ISATIS a fait l'une de ses priorités, refusant de déclarer forfait devant les méfaits causés par l'ignorance.

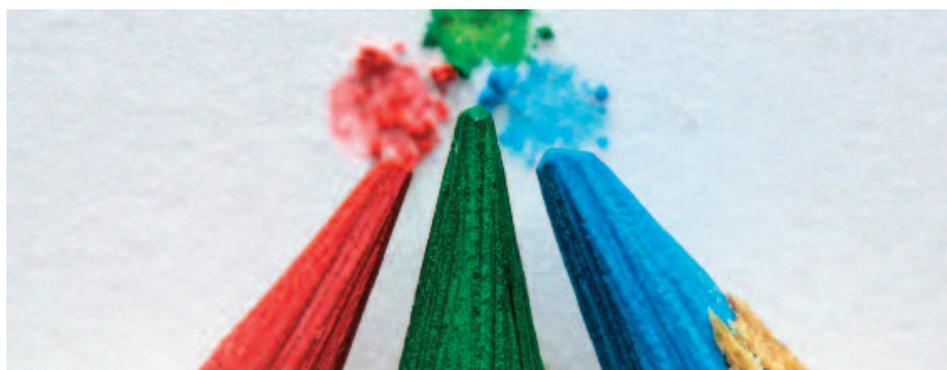
ET LES PORTE-DRAPEAUX DU HANDICAP PSYCHIQUE NE MANQUENT PAS ! DES BÉNÉVOLES AUX PROFESSIONNELS EN PASSANT PAR LES USAGERS ET LEUR ENTOURAGE, CHACUN Y VA DE SON ACTION, INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE, ET DE SON ENGAGEMENT POUR MARQUER DES POINTS SUR LE TERRAIN DE L'INFORMATION.

Parmi eux, citons tout d'abord les COT (Conseils d'Orientation Territoriaux), ces collectifs imaginés et développés par ISATIS il y a déjà quelques années pour, entre autres, « transmettre une meilleure connaissance du handicap psychique dans le but de favoriser l'intégration au sein de la société des personnes que nous recevons ». Un objectif que les membres de ces collectifs poursuivent sans relâche, comme en témoigne le relevé des actions qu'ils ont portées en 2016.

LE CT 13 (CONSEIL DE TERRITOIRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE) ET « ANCÊTRE » DU COT

- **ANIMATION** : Michèle DORIVAL / Armelle BONNECHAUX avec le soutien de Gaël GARGUILO
- **CRÉATION** : octobre 2011

Cette année encore, ce collectif a choisi de mettre à l'honneur le talent des personnes en situation de handicap psychique en organisant la journée « Exposons nos talents » avec le soutien de la Fondation La Bonne Jeanne et la contribution du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.



Extrait de notre lettre d'information "cétadire" n° 2 :

« Le 23 juin 2016, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône accueillait dans ses locaux de Marseille la 2e édition de la journée « Exposons nos talents » dédiée à la mise en exergue d'œuvres artistiques réalisées par des personnes en situation de souffrance psychique. Une manifestation artistique initiée, rappelons-le, par le Conseil de Territoire des Bouches-du-Rhône, collectif d'associations bucco-rhodaniennes, qui a œuvré à son organisation en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux et grâce au soutien financier de la Fondation « La Bonne Jeanne » consenti au titre de son programme « Un plus pour l'innovation sociale ».

Un Salon Louis-Philibert transformé pour l'occasion en galerie d'art où œuvres picturales, sculptures et créations manuelles en tous genres (objets en bois, articles vestimentaires, accessoires de mode...), mais également un roman-photo intitulé « Le voyage du GEM » et le recueil de poèmes « Sous la surface » étaient mis en lumière. Lecture de textes, diffusions de films et débats ont également rythmé cette journée qui fut, cette année encore, couronnée de succès !

Un grand merci au Conseil Départemental pour son accueil, aux artistes pour leur talent, aux équipes pour leur professionnalisme et leur engagement et, enfin, à notre vice-présidente Michèle DORIVAL pour son investissement dans l'organisation et l'animation de cette formidable journée. »

LE COT 83

- **ANIMATION** : Philippe NAUTIN / Armelle BONNECHAUX avec le soutien de Claudine MENARD
- **CRÉATION** : décembre 2013

Les membres de ce collectif, qui ont choisi de travailler prioritairement sur la problématique du logement accompagné, ont organisé des rencontres régulières entre les différentes parties prenantes, rencontres qui ont abouti à des propositions concrètes pour répondre aux besoins existants sur l'est du département.

LE COT 06

- **ANIMATION** : Jean-José MALBEC / Delphine CREPIN
Gérard GRANDCLEMENT / Magali MONCHICOURT
- **CRÉATION** : janvier 2014

Pour la deuxième année consécutive, ce collectif a mis son énergie au service de l'organisation des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) dont la thématique en 2016 était : « Santé mentale et santé physique : un lien vital ». Des projets communs ont ainsi été portés dans plusieurs villes du département. Une transition toute trouvée pour évoquer les fameuses SISM dont la vocation, comme leur nom l'indique est d'informer le plus grand nombre.



Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ont pour objectif de sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale.

Chaque année, des professionnels de santé, du social, du médico-social, des associations ou encore des usagers et leurs familles organisent des actions

d'information et de réflexion à travers la France.

Les SISM sont coordonnées par un collectif national, réunissant 25 partenaires, qui définit notamment le thème annuel. On doit leur création à l'Association Française de Psychiatrie (AFP) en 1990. Son Comité de coordination a été géré, entre 2005 et 2013, par le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale. www.semaine-sante-mentale.fr

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'objectif a été atteint en 2016, au vu du nombre d'évènements, largement suivis, sur les différents territoires (groupes de paroles, conférences, représentations artistiques, stands d'information...).

MAIS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION, LA MÉDAILLE D'OR REVIENT PROBABLEMENT AUX USAGERS QUI SAVENT, MIEUX QUE PERSONNE, PORTER HAUT LE DRAPEAU DU HANDICAP PSYCHIQUE.

C'est la raison pour laquelle notre association ne manque pas une occasion de mettre en avant leur sensibilité, leur savoir-faire, leurs compétences, leurs talents... et ils sont nombreux.



ISATIS A SURFÉ SUR LA VAGUE DES MÉDIAS

actu Digne
N°132

REGARD SUR

▼ Gourmandigne, l'épicerie sociale et solidaire

Située au 9 rue de l'Ancienne Mairie, l'épicerie sociale et solidaire « Gourmandigne » gérée par l'association ISATIS a vu le jour il y a un an. Après quelques travaux et nouveaux aménagements, l'épicerie a été inaugurée le 17 septembre dernier. Aujourd'hui, les produits mis en vente sont nombreux et les étals sont désormais plus semblables à un vrai commerce : un symbole qui compte. Une épicerie sociale, si elle est un lieu de distribution de denrées, est avant tout un lieu créateur de dignité humaine, un lieu d'échanges afin d'aider les personnes fragiles à retrouver l'envie de se tourner vers le monde extérieur. Ici le bénéficiaire est un consommateur,

comme tout le monde.
« Les effets de la crise se font toujours sentir. Les plus démunis sont particulièrement touchés. On le voit ici avec de nombreux foyers qui fréquentent cette épicerie, soit plus de 750 personnes. C'était un devoir pour la ville de Digne-les-Bains et son Centre Communal d'Action Sociale que d'accompagner l'association ISATIS et ses partenaires dans ce projet » a déclaré Patricia Granet-Brunello, Maire de Digne-les-Bains et Présidente du CCAS à l'occasion de cette inauguration.

En savoir plus :
Gourmandigne / 04 92 31 60 16
gourmandigne@isatis.org

Article paru dans **actu'Digne**, le magazine d'information de la ville de Digne-les-Bains, n° 132 - Janvier-Février-Mars 2016



Isatis, une association d'énergies solidaires

Le service d'insertion par l'activité économique de l'antenne de Haute-Corse a regroupé ses deux entités en un même lieu à Furiani. Des ateliers redonnent vie à des objets qui sont ensuite vendus dans une boutique solidaire

Le service d'insertion par l'activité économique de l'antenne de Haute-Corse d'Isatis, association œuvrant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, implantée de part et d'autre du Sud-Est de la France et dans les deux départements de l'île, est depuis quelques mois, installé dans de nouveaux murs à Furiani.

Des locaux d'une superficie totale de 520 mètres carrés situés au lieu-dit Ardisson, zone d'activités de Lenza Longa.

Au rez-de-chaussée, une boutique solidaire propose à la vente à un public non imposable, et inscrit sur les fichiers de l'association, des objets de récupération qui ont trouvé une seconde vie dans les ateliers situés à l'arrière et à l'étage : du mobilier, des objets de déco, de l'électroménager, des jouets et des articles de puériculture.

Le service d'insertion par l'activité économique d'Isatis chapeaute deux activités qui étaient auparavant disséminées sur plusieurs sites et sont donc, désormais, regroupés en un même lieu. Ces locaux présentent, en outre, du fait de leur emplacement à 50 mètres d'un arrêt de train des Chemins de fer de la Corse, un atout pour les personnes n'ayant pas de moyens de locomotion.

Isatis avait créé un chantier d'insertion, l'Atelier des Fées, qui est spécialisée dans la réparation et la vente des jouets et objets de puériculture. Et, en janvier 2014, elle a repris sous sa houlette l'activité de l'association Install'Toit qui est, quant à elle, centrée sur le mobilier, la déco et l'électroménager. Toutes ces offres solidaires sont donc aujourd'hui centralisées à Furiani ce qui donne à l'association une meilleure visibilité et à ses salariés de meilleures conditions de travail.

La fusion de ces activités au sein d'une même structure a ainsi permis l'émergence d'un véritable outil solidaire dont l'objectif

est de favoriser le retour à l'emploi de publics qui s'en étaient trouvés éloignés.

Une activité qui repose sur le principe de la récup' Isatis compte quatre permanents : Hervé Xueref, chef du service d'insertion par l'activité économique, deux chefs d'équipe, Christian Mari pour l'Atelier des Fées, et une secrétaire, Dominique Thiers. L'objectif étant de favoriser le retour à l'emploi, l'association emploie des personnes accompagnées par des dispositifs d'insertion sociale, neuf au sein d'Install'Toit et six au sein de l'Atelier des Fées. Deux équipes distinctes qui se partagent les tâches, de la collecte des objets à leur vente en passant par leur remise en forme.

La récup', c'est justement l'une des caractéristiques d'Isatis qui travaille dans une logique de partenariat. *"La boutique fonctionne toujours grâce aux dons des particuliers mais aujourd'hui, il y a aussi de plus en plus d'entreprises qui soutiennent notre action"*, se réjouit Hervé Xueref. *"Ces gestes solidaires nous donnent l'opportunité, grâce à ce système de récupération, de faire travailler des personnes et donc de créer de l'insertion par l'emploi."*

Une enseigne commerciale a ainsi récemment donné du matériel d'une valeur s'élevant à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Isatis continue, cependant, de faire appel à la générosité des particuliers et ainsi de récupérer meubles, électroménager, objets de décoration, jouets et articles de puériculture. Mais pour des raisons fonctionnelles, l'association a, désormais, focalisé la collecte de ces objets sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Bastia.

Fabrice LAURENT

Renseignements au 04 95 46 12 39



Hervé Xueref, chef du service d'insertion par l'activité économique de l'antenne de Haute-Corse de l'association Isatis, dans les rayons de la boutique solidaire où une multitude d'articles sont mis en vente.

PHOTOS CHRISTIAN BUFFA

Une longue expérience

L'association Isatis œuvre depuis vingt ans dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle a développé de nombreuses structures spécialisées dans les domaines de l'accompagnement médico-social, de l'insertion sociale et professionnelle, du logement social accompagné, etc. Rayonnant dans le Sud-Est de la France Isatis accueille environ 3 000 personnes par an, emploie 257 salariés répartis dans 51 établissements et services. Elle a créé plusieurs services en Haute-Corse et Corse-du-Sud.



L'association redonne vie à de nombreux objets de récupération, comme par exemple du mobilier, qui seront ensuite proposés à la vente.



Dans le bien-nommé Atelier des fées, de nombreux jouets et articles de puériculture retrouvent une seconde jeunesse et pourront ainsi faire le bonheur d'autres enfants. C'est là une belle illustration de l'action altruiste, à plus d'un titre, de l'association Isatis.





Le 7 octobre 2016, le Jury de la **fondation La Bonne Jeanne** a décerné un « Prix de l'Innovation Sociale » à l'association ISATIS, représentée par Michèle DORIVAL, Vice-présidente.

Les fêtes de Noël, temps fort de l'action solidaire d'Isatis

À l'association Isatis, Noël se prépare dès l'automne. Depuis l'inauguration de ses nouveaux locaux, en juillet dernier à Furiani, cette structure vouée à l'insertion sociale par le travail continue de creuser son sillon dans le domaine du réemploi et de l'économie solidaire.

Dans ses ateliers, des objets de récupération en tout genre (mobilier, électroménager, décoration...) retrouvent une seconde vie avant d'être revendus à des personnes en situation de précarité. Agréée comme SIAE (structure d'insertion par l'activité économique), l'association a vocation à favoriser ainsi l'insertion des salariés en parcours professionnels.

Parmi les différents ateliers, un est spécialement dédié à la récupération et la rénovation des jouets et objets de puériculture. Intitulé *l'Atelier des fées*, il favorise la réduction des déchets et permet aux parents modestes de gâter leurs enfants.

Cette activité a amené l'équipe d'Isatis à nouer, en cette période de fin d'année, des liens avec différents partenaires désireux de lui apporter leur soutien.

Pour la deuxième année consécutive, l'Association



Hervé Xueref, chef du service insertion par l'activité économique. L'association Isatis développe des formules originales dans le domaine de l'économie solidaire. / PHOTO CHRISTIAN BUFFA

des jeunes sapeurs pompiers de la Plaine organise une collecte de jouets. Jusqu'au 9 décembre, les centres de secours de Cervioni et de Luciana serviront de lieux de dépôt pour les personnes désireuses de donner les objets qu'ils n'utilisent plus. Il en sera de même, chaque jour de 9 heures à 12 heures dans les agences de la Société Générale.

Autre partenariat: celui noué avec la Ligue de l'enseignement. Cette association a organisé dans le cadre de ses actions éducati-

ves, des collectes de jouets dans les écoles de Bastia.

Avec un objectif complémentaire: sensibiliser les publics jeune et adulte aux questions liées à l'environnement et à la solidarité. Point d'orgue de son action, la bourse aux jouets qui se déroulera le samedi 3 décembre de 11 heures à 18 heures à Bastia dans les jardins de la mairie annexe. Au programme: des animations pour tous les âges et la vente de jouets de réemploi par l'équipe de l'Atelier des fées.

L'action de terrain de ces

magiciens de la rénovation ne s'arrêtera pas là. Du 6 au 8 décembre, ils seront présents au centre social de la CAF à Paese Novu, à l'invitation du comité de quartier et de l'association *A Leccia*. Des animations interactives seront organisées sur place pour les enfants ainsi qu'une nouvelle vente de jouets de réemploi.

Un déploiement d'activités qui se veut la prolongation naturelle du travail effectué chaque jour en faveur d'une forme d'économie plus raisonnée et plus solidaire. **P.N.**

Article paru dans **Corse-matin** le 22 novembre 2016

Villa Bréa: un toit pour le handicap psychique

Grâce à des partenariats entre État, Métropole, Région et Ville de Nice, une pension de famille, gérée par l'association Isatis, a pu voir le jour. Seize logements locatifs près de Gorbella

Pascal prend soin de son logement. Un studio flambant neuf à deux pas de l'arrêt du tramway Gorbella. Photos souvenirs accrochées aux murs. Un roman sur sa table de chevet, *Les Sirènes de Saint-Malo*. Ici, Pascale est comme un poisson dans l'eau. « *Le quartier est très agréable, tout est à portée de main* ».

- Elle a dit -
« **Je me sens bien. Ici, c'est chez moi** »



Assia, résidente

« *Je me suis installée ici en moi. L'endroit est très joli. Ça me plaît. Je suis matinale et j'adore prendre mon café dans le jardin, en lisant un livre. Je m'occupe de mon appartement. Je me sens bien. Ici, c'est chez moi. Et puis le quartier est parfait. Nous sommes à côté de tous les commerces. Il y a le tramway tout près. Et moi qui adore la marche, c'est parfait. La libération est près, alors, je vais souvent au marché.* »

témoigne la résidente. Comme quinze autres personnes, Pascale est logée à la villa Bréa. Une pension de famille pour des personnes en situation de handicap psychique quand leur état de santé leur permet d'intégrer un logement adapté. Tous sont suivis et accompagnés par des services médico-sociaux et médico-psychologiques.

La résidence était anciennement une maison de retraite désaffectée « *squalide, taguée, tirant vers le bas le quartier* », a précisé, Dominique Estrosi-Sassone, adjointe au maire déléguée au Logement, lors de son discours.

Désormais, c'est une structure, imaginée par l'architecte Didier Roman, qui compte seize logements locatifs sociaux, inaugurée officiellement vendredi (1). Un temps fort pour marquer la réussite des logiques partenariales: « *Les réussites ne viennent que du collectif* », a martelé le maire, Philippe Pradal.

« Rétablir des liens sociaux, culturels, affectifs »

Des partenariats qui unissent les institutions: l'État qui a subventionné l'opération à hauteur de 268 877 euros, la Métropole (plus de 96 000 euros de subventions), la Ville de Nice qui a choisi de vendre cette bâtisse à moins de 45 % de sa valeur réelle (es-



La Villa Bréa, proche du boulevard Gorbella, a été inaugurée. Une résidence qui accueille des personnes atteintes de troubles psychiques. (Photo Cyril Doderigny)

timée à 961 678 euros et vendue à 430 000) en subventionnant plus de 96 000 euros, la Région (60 480).

Une politique volontariste qui a permis au bailleur social, Maison familiale de Provence, d'intervenir sur

le projet. Un projet géré, au quotidien, par l'association Isatis qui œuvre pour l'insertion, le soutien, l'accompagnement des individus souffrant de troubles psychiques. La Villa Bréa, permet aux arrivants « *de décourir ou redécou-*

vrir cette notion qui nous est chère à tous, celle d'habiter, de posséder un chez-soi », a mentionné, Philippe Régior, président d'Isatis, lors de sa prise de parole. La villa Bréa, « *un endroit pour rétablir des liens sociaux, culturels, af-*

fectifs et être citoyens insérés dans un quartier », a-t-il résumé.

SAHRA LAURENT
slaurent@nicematin.fr

1. Catherine Moreau, adjointe du territoire Centre Nord, et Christian Albes, directeur général de la maison familiale de Provence, étaient également présents.

La Ville et l'Unicef ont renouvelé leurs vœux

« *Le droit des enfants n'est pas seulement le 20 novembre [Journée internationale des droits des enfants], c'est, à Nice, 365 jours par an* », avait annoncé Christian Estrosi, alors maire de Nice, lors de l'inauguration des panneaux « *Ville amie des enfants, partenaire de l'Unicef* » (1) installés à l'entrée de la capitale azuréenne.

Labellisée depuis plus de dix ans, la cité a tenu à réaffirmer son engagement auprès des enfants et des jeunes Niçois en signant une nouvelle

édition de la charte de l'Unicef.

« *Bien vivre, bien-être, épanouissement* », tel est le leitmotiv. Qu'il soit question de citoyenneté, de sport, d'environnement, d'éducation, d'animation, de petite enfance, de sécurité, de culture et de loisirs. Cette signature n'est pas que symbolique. Elle renouvelle sûrement et concrètement la confiance de l'Unicef en la ville de Nice. Elle valorise, également, la qualité des actions et des initiatives menées par la collectivité en direction des mineurs.

Rien n'est jamais tout noir ou tout blanc. Mais la volonté de bien faire est forte. C'est bien ce qu'auront retenu tous les enfants conviés à assister à ce précieux moment. Animé musicalement, aussi. Humain. Vivant.

(1) Ce label, créé en 2002 par l'Association des maires de France et l'Unicef, a pour objectif de valoriser la politique menée par les collectivités en faveur des jeunes et des actions des villes. À ce jour en France, 208 villes, 14 intercommunalités et 6 départements sont « amis des enfants ».



Françoise Monier, adjointe au maire déléguée à la politique familiale, à la petite enfance et à la jeunesse a signé la nouvelle charte avec Claude Fondacave, président du comité départemental de l'Unicef. (Photo Franck Fernandis)

Des chars pour le carnaval

Depuis le mercredi 9 novembre, des parents et leurs enfants construisent ensemble des chars pour le carnaval de Gap au printemps prochain. Cette opération s'inscrit dans la volonté qu'a la Ville de Gap, de favoriser la citoyenneté par l'implication des habitants dans la vie de leur cité. Elle vise à favoriser les liens entre les enfants et les parents, en leur permettant de prendre le temps de créer ensemble des objets de déambulation. Ce projet partenarial est porté par

l'association Marionnettes des Alpes/ISATIS, dynamisée par la dizaine de bénévoles du collectif « CHARNAVAL » qui se sont impliqués depuis février 2016 dans sa réalisation. Il est soutenu par les services de la Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale de la Ville de Gap (Equipe de Prévention, Centres Sociaux de Beauregard et des Pléiades) et l'Office de Tourisme de la Ville. Le projet est financé par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du

REAAP 05*. D'autres ateliers se dérouleront en janvier 2017, à destination des adultes cette fois, pour créer d'autres chars. Vous y êtes attendus... Comme l'an dernier, tous les chars défileront pour le bonheur des petits et des grands le jour du carnaval de Gap le mercredi 22 février 2017.

**Renseignements : Equipe de prévention
04 92 53 25 17**

** Réseau d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Hautes-Alpes.*



Article paru dans **Gap en mag**, le magazine de la ville de Gap,
n° 31 - Hiver 2016

Des orientations pour maintenir le cap



BILAN TACTIQUE 2014-2016

Pour la période 2014 à 2016, nous nous étions fixé des objectifs pour guider nos principales orientations associatives.

Au moment où nous nous projetons sur de nouveaux engagements, il est temps de dresser le bilan de nos réalisations sur les 3 dernières années.

NOUS AVONS CHOISI DE CONCENTRER NOS EFFORTS SUR 6 AXES DE TRAVAIL.

Le premier, un chantier d'importance, concernait **la transformation de notre gouvernance pour la rendre plus ouverte, plus participative et davantage en proximité avec les territoires couverts par notre association.**

Ce fut un travail long et complexe qui a fortement mobilisé le Président et le Conseil d'Administration avec l'appui de professionnels associés au projet. Nous pouvons nous féliciter de la qualité du travail collectif produit pour aboutir, fin 2016, à la refonte de nos statuts. Il nous appartient désormais d'entrer dans la phase opérationnelle de mise en œuvre de nos nouvelles dispositions statutaires. Il nous reste cependant à poursuivre et compléter cette transformation statutaire par notre réflexion sur la rédaction d'un projet associatif renouvelé. Il devra réaffirmer notre vision de l'action sociale que nous voulons mener.

Une part importante de nos orientations associatives était consacrée également aux réponses aux besoins dans des domaines clairement identifiés, tels que **le droit au logement, l'accès et le maintien en emploi, la prise en compte particulière des difficultés des jeunes adultes.**

Nous nous y sommes employés. Nos réalisations et les évolutions de notre organisation interne sont autant d'éléments qui confirment que nous avons tenu nos objectifs. Même si beaucoup reste à faire, nous pouvons poursuivre sur la même voie en profitant de l'expérience ainsi acquise. Il faudra également améliorer notre capacité à communiquer et rendre visible en externe les actions que nous menons. L'enjeu sur ce dernier point est double : il doit nous permettre une plus grande reconnaissance de la capacité de notre association à répondre à la demande sociale, dans un contexte réglementaire et financier de plus en plus contraint et concurrentiel ; il doit aussi nous ouvrir vers une transformation partielle de notre modèle économique dans une recherche d'autofinancement de certaines de nos actions, en complément des financements publics.



LA QUALITÉ DU TRAVAIL COLLECTIF PRODUIT A PERMIS D'ABOUTIR, FIN 2016, À LA REFONTE DES STATUTS DE L'ASSOCIATION.

Enfin, un objectif sur lequel nous n'avons pas réussi directement à agir avec des résultats probants concerne notre ambition à défendre l'idée que des solutions socialement utiles ne sont pas mises en œuvre faute de moyens alors qu'il suffirait parfois d'oser transformer l'existant pour faire mieux à moindre coût. Mais imaginons que, progressivement et de manière significative, les évolutions de « bon sens » s'accélèrent.

Si nous pouvons nous satisfaire d'avoir agi conformément à nos orientations et d'en faire la preuve par des réalisations concrètes, il nous reste encore à amplifier la partie de ce bilan positif.



PRONOSTICS 2017-2020



- 1 Mettre en œuvre la nouvelle gouvernance**
- 2 Créer des alliances institutionnelles de gestion, de moyens partagés, d'actions partenariales**
- 3 Etudier les opportunités de développement externe**
- 4 Promouvoir les compétences internes, élargir les prises d'initiatives, s'adapter aux évolutions**
- 5 Accroître nos moyens de communication et d'information**
- 6 Accentuer nos efforts sur les actions prioritaires**
- 7 Elargir nos champs d'action auprès de nouveaux publics**
- 8 Etre présents auprès des pouvoirs publics pour faire valoir notre capacité à agir**
- 9 Augmenter nos fonds propres pour consolider nos ressources et répondre aux besoins**

Notre feuille de route... EN DÉTAIL



NOTRE PROJET SOCIAL ASSOCIATIF

Favoriser l'**I**ntégration, le **S**outien, l'**A**ccompagnement au **T**ravail, l'**I**nsertion **S**ociale et professionnelle des personnes en difficulté, et notamment celles souffrant de troubles psychiques, suivant leurs besoins et leurs demandes...

L'ASSOCIATION ISATIS EST
FONDÉE SUR DES VALEURS
HUMAINES FORTES.

Tel est le but poursuivi par les différents acteurs d'ISATIS, association qui, avec l'aide des pouvoirs publics, s'efforce de répondre à une demande sociale forte en créant des structures adaptées aux besoins des personnes qu'elle accueille.

L'association ISATIS est fondée sur des valeurs humaines fortes. Elle se définit à la fois comme une association gestionnaire et représentante des usagers au service desquels elle déploie nombre de moyens en vue de favoriser et de garantir leur valorisation, leur autonomie et leur qualité de vie au sein de notre société.

DE L'UTILITÉ DES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES

L'entreprise sociale ISATIS, sa taille, sa diversité, sa géographie, avec l'objectif de toujours faire plus et mieux pour servir son projet social, dans un environnement complexe et instable, se doit d'avoir une vision à moyen terme sur ses orientations. Se fixer des orientations, au-delà de clarifier le but à atteindre, c'est aussi le moyen de fédérer un collectif autour d'un programme commun qui se nourrira des intelligences et des énergies de chacun en donnant du sens aux actions que nous réaliserons ensemble.

De plus, dans un monde où le social n'est ni fer de lance ni finalité, nous obligeant régulièrement à lutter contre ce qui s'impose à nous, il importe que nous réaffirmions ce pourquoi nous nous battons, ce pourquoi nous sommes faits. Enfermés dans le cadre strict d'une réglementation et d'enveloppes budgétaires, nous n'en sommes pas moins capables de penser, d'imaginer, pour anticiper autant que possible l'avenir tel qu'il sera ou tel que nous le souhaiterions.

Notre réflexion, au moment où nous traçons notre feuille de route prospective, doit être guidée et inspirée par l'examen de **PLUSIEURS FACTEURS À APPRÉHENDER SIMULTANÉMENT** :

- ☑ Notre projet social associatif fondateur.
- ☑ L'analyse de nos forces, nos ressources, nos faiblesses.
- ☑ La cohérence dans la continuité de nos réalisations et des valeurs portées.
- ☑ L'examen de notre environnement externe et de ses tendances.
- ☑ Notre vision de l'avenir.
- ☑ Notre capacité à nous adapter et à accompagner le changement si nécessaire.

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS DÉFINIES DEPUIS 2010

Rappelons-nous ce que nous voulions faire sur ces dernières années...

- Faire évoluer nos textes associatifs pour une gouvernance de proximité, participative et démocratique.
- Privilégier nos actions en faveur du logement et de l'emploi.
- Nous consacrer aux publics jeunes.
- Communiquer davantage et mieux représenter le handicap psychique au sein de nombreuses instances.
- Nous ouvrir à un autre modèle économique pour atténuer l'érosion des financements publics.
- Défendre notre expertise sociale face à la montée pressentie du tout sanitaire.
- Contribuer à démontrer qu'en pensant autrement l'utilisation d'une partie des moyens sanitaires en santé mentale, beaucoup pouvait être fait, à coûts constants, grâce à une meilleure coordination avec le secteur social et médico-social.

Le bilan des actions réalisées durant ces 6 dernières années confirme que nous avons respecté la ligne directrice fixée par nos orientations, même si certaines restent encore à poursuivre et à renforcer.

Nous allons désormais poursuivre avec de nouveaux engagements. Nous verrons qu'ils sont une suite logique et cohérente ou un renforcement d'objectifs déjà atteints mais également des axes nouveaux de travail, retenus pour mieux nous ajuster à notre réflexion en mouvement dans son environnement interne et externe.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ORIENTATIONS 2017-2020

LE PROGRAMME DE NOS ORIENTATIONS ASSOCIATIVES DÉFINI CI-APRÈS NOUS PERMET DE FIXER UN CADRE GÉNÉRAL À NOS ENGAGEMENTS PRIORITAIRES POUR LES QUATRE ANS À VENIR. IL S'APPUIE SUR NEUF AXES DE TRAVAIL FIXANT AINSI LES OBJECTIFS À ATTEINDRE.

Des plans d'actions établis en concertation avec les professionnels de l'association devront permettre la réalisation collective de nos orientations. Bien qu'ayant chacune une vocation spécifique, elles ne produiront efficacement leurs effets qu'avec une approche globale et transversale.



DÉFINITION DES ORIENTATIONS

1 Mettre en œuvre la nouvelle gouvernance

Une réforme de nos statuts fin 2016 nous amène à initier une nouvelle organisation territoriale de nos instances afin qu'elles puissent être administrées et fonctionner en conformité avec nos textes et remplir les objectifs à l'origine du choix de modification de notre gouvernance.

Pour ce faire, sur chaque territoire correspondant, dans notre définition, à chaque département ayant au moins un établissement géré par notre association, il faut :

- ☑ Trouver des adhérents.
- ☑ Inciter à un engagement associatif territorial de certains d'entre eux.
- ☑ Constituer les instances territoriales et suivre l'organisation de la vie associative locale.
- ☑ Constituer les quatre collèges du Conseil d'Administration.

Il est à noter sur ce dernier point l'évolution de notre association qui intègre les usagers dans son Conseil d'Administration.

2 Créer des alliances institutionnelles de gestion, de moyens partagés, d'actions partenariales

Il convient de distinguer les trois niveaux énoncés sous la forme d'alliances institutionnelles :

- Les alliances inter-structures
- Les alliances de moyens
- Les alliances de partenariats

LES ALLIANCES INTER-STRUCTURES

Cette forme d'alliance comporte en premier lieu des engagements juridiques et financiers à appréhender au niveau associatif.

C'est certainement le plus complexe et délicat à envisager. Cette option pose un débat de fond majeur. Il s'agit d'envisager la création de modèles juridiques et de gestions spécifiques aux seules fins de nous adapter à la fois aux injonctions explicites et implicites des pouvoirs publics, mais également à certaines dispositions réglementaires en vigueur.

Il s'agit ici de considérer qu'ISATIS, en tant qu'entité juridique unique, ne pourra prétendre être compétitive pour répondre aux appels à projet, voire même n'en sera pas éligible dans certaines situations.

Nous pouvons prendre deux exemples :

1. La gestion de places de logement social accompagné suivant le modèle « Un chez-soi d'abord »

A l'issue de l'expérimentation dans 4 villes de France, le gouvernement donne un cadre juridique pérenne en publiant un décret le 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'appartements de coordination thérapeutique « Un chez-soi d'abord ». Des moyens financiers ont été alloués pour progressivement étendre le dispositif sur le territoire national.

L'article D.312-154-2 du décret stipule : « *L'organisme gestionnaire d'appartements de coordination thérapeutique est un groupement de coopération sociale ou médico-sociale, qui ne peut avoir d'autre objet pendant les trois années suivant sa*

création, comportant au moins un organisme relevant des catégories suivantes : [...] ».

Cet article pose clairement les conditions d'éligibilité à la gestion du dispositif : un GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale).

2. La gestion de places d'emploi accompagné

Dans le cadre de la nouvelle loi Travail du 8 août 2016, dite loi El Khomri, et de son article 52, le gouvernement a pris un décret d'application relatif à la mise en œuvre du dispositif d'emploi accompagné en faveur des personnes en situation de handicap.

Le déploiement de ce dispositif se fera par appel à projet de l'Agence Régionale de la Santé.

Avec l'ARS désignée pour être à l'origine des appels à candidatures, il ne fait peu de doute sur l'application de leur doctrine en vigueur déjà dans le champ médico-social, à savoir des réponses attendues sur un plan territorial et pluri-valent.

Au-delà de ces deux exemples, nous avons aussi l'expérience de réponses à des appels à projets pour lesquels nous avons dû rapidement construire des réponses avec d'autres associations, sans succès.

En conclusion, se pose la question d'une étude des formes possibles de rapprochement inter-associatifs ou inter-structures mais également, dans cette hypothèse, du choix des partenaires associés.

Nous devons envisager dès à présent les partenaires susceptibles de faire alliance avec nous pour répondre ensemble à de futurs appels à projets qui correspondraient à nos orientations.

LES ALLIANCES DE MOYENS

L'objectif visé est de rechercher des partages de moyens matériels et humains avec d'autres organisations.

Cette forme de rapprochement doit permettre l'amélioration de certains coûts de gestion, la mutualisation de compétences sur certaines fonctions, des complémentarités techniques dans les réponses aux besoins des publics, des réponses aux appels à projets plus performantes, un meilleur service rendu aux usagers.

ENVISAGER DÈS À PRÉSENT
LES PARTENAIRES
SUSCEPTIBLES DE FAIRE
ALLIANCE AVEC NOUS POUR
RÉPONDRE ENSEMBLE À DE
FUTURS APPELS À PROJETS.



LES ALLIANCES DE PARTENARIAT

Notre champ partenarial est très large et il représente des ressources précieuses pour l'accompagnement des publics de nos établissements et services.

Néanmoins, l'absence de formalisation peut nuire à l'efficacité des relations professionnelles.

Aussi, nous aurions intérêt à engager une démarche plus volontariste de contractualisation avec des partenaires identifiés pour leur valeur ajoutée dans les réponses aux besoins et parcours des publics.

Par ailleurs, une démarche de contractualisation engagée également avec certaines institutions référentes dans notre secteur viendrait renforcer le positionnement structurel de l'association et son image.

Il s'agit ici de **formaliser des contrats ou conventions de collaboration** afin de fa-

ciliter les parcours des publics au plus près de chacune des missions de nos différents établissements et services. Ce peut être le cas avec des CCAS, des établissements de soin, des professions libérales, des entreprises publiques ou privées, des syndicats d'employeurs, des organismes de prévoyance, des institutions sportives, culturelles, des services d'aide à domicile...

3 Etudier les opportunités de développement externe

Le développement externe de notre association peut se faire de deux manières différentes :

- Créer de nouvelles structures à partir d'une nouvelle idée ou d'une idée existante.
- Effectuer des rapprochements associatifs, voire des filialisations ou des absorptions, selon les modèles de nos expériences récentes.

Sur le deuxième point, nous n'avions pas jusqu'alors cherché à provoquer des rapprochements de cette nature. Sans être dans une démarche très volontariste sur cet objectif, nous pourrions néanmoins être davantage en veille pour évaluer alors l'intérêt et l'opportunité de promouvoir certains rapprochements.

Cette perspective doit aussi nous conduire à être plus efficaces sur le processus complexe d'intégration, notamment dans la prise en compte du changement subi par les professionnels.



4 Promouvoir les compétences internes, élargir les prises d'initiatives, s'adapter aux évolutions

Nous savons que la qualité du service rendu aux personnes dépend de l'investissement et des compétences des professionnels de l'association qui agissent au quotidien pour soutenir des situations de plus en plus complexes. Nous pouvons être satisfaits de l'engagement et de l'esprit qui anime nos équipes dans l'accomplissement de leurs missions. Nous pouvons aussi leur être reconnaissants de l'image positive dont dispose ISATIS auprès de ses partenaires et financeurs.

Par ailleurs, compte tenu de la taille de l'association, de sa diversité, de son implantation géographique, de son ouverture à la gestion de filiales, nous devons être attentifs à notre gestion prévisionnelle des compétences sur les fonctions d'encadrement. D'autant que les délégations étant larges, elles nécessitent une bonne connaissance associative, une expertise technique dans de nombreux do-

**PRIVILÉGIER LES
ÉVOLUTIONS INTERNES
SUR LES FONCTIONS
D'ENCADREMENT.**

maines et une autonomie quotidienne. Chacune de nos attentes devant s'inscrire dans un climat de confiance et de loyauté éprouvé.

Aussi, nous privilégierons les évolutions internes sur les fonctions d'encadrement. Sont concernés dans l'état actuel de notre organisation les postes de directeurs territoriaux, de responsables territoriaux et de chefs de services. Des moyens en formation, tutorat, bilan et évaluation seront mobilisés pour accompagner les bénéficiaires de parcours en évolution de compétences.

D'autres fonctions devraient se confirmer, se préciser, ou encore se créer au sein de notre organisation. Nous les identifions actuellement sous les désignations suivantes :

- ☑ Responsables de pôle, coordinateurs de service, gestionnaires de parcours
- ☑ Formateurs internes et externes
- ☑ Développeurs économiques
- ☑ Intervenants en entreprise - placement emploi « Job coach »
- ☑ Pairs aidants / usagers



Ces métiers, dont certains auront un caractère expérimental, vont nécessiter que nous précisions les évolutions envisagées dans nos projets de services et nos pratiques professionnelles pour mieux en définir les profils de compétences et le positionnement au sein de notre organisation. Des formations spécifiques devront également être recherchées.

Dans le domaine du handicap, le secteur médico-social est en mutation avec des réformes qui cherchent à transformer la structuration de l'offre sociale construite à partir d'équipements agréés sous la forme d'établissement ou service pour promouvoir l'articulation de dispositifs et prestataires mis au service des parcours des personnes. Le principe des pôles de compétences et de prestations externalisées, tels que voulus par le ministère dans le cadre des mesures préconisées par le rapport « Zéro sans solution - réponse accompagnée pour tous » en est l'illustration la plus probante.

Cette transformation à venir des pratiques s'appuie également sur l'annonce d'une réforme des systèmes de financement. Des nomenclatures de besoins et prestations correspondantes ont été élaborées pour préfigurer un nouveau modèle de gestion et de financement que celui en vigueur depuis de nombreuses années. Nous pouvons alors supposer que les prix de journées et tarifications en dotations globales seront remplacées par des financements à la prestation.

Enfin, il faudra apprendre à se saisir des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens qui vont être progressivement généralisés par nos autorités de contrôle et au sein desquels nous devons nous efforcer de créer des espaces sociaux de projets ou actions nouvelles.



5 Accroître nos moyens de communication et d'information

Il s'agit de développer les axes de communication ci-après.

COMMUNICATION DIGITALE

- Créer du contenu et le partager (cf. « marketing de contenu ») : proposer des contenus de qualité (exemples : articles, publiereportages, dossiers...) à forte valeur ajoutée et possédant un potentiel de diffusion pour assurer subtilement la promotion de nos actions. Ces contenus serviront notamment à alimenter le site internet et la page Facebook de l'association.
- Utiliser les réseaux sociaux, notamment Facebook, afin d'accroître la visibilité de notre association auprès d'une audience ciblée et générer davantage de trafic qualifié vers notre site internet.
- Lancer des campagnes d'emailing (cf. newsletter) dans le but de proposer des messages personnalisés à une cible spécifique. L'emailing repose sur la gestion et l'optimisation des bases de données de destinataires disponibles.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Utiliser les plates-formes de financement participatif en ligne (exemple : Ulule) pour faire connaître les projets créatifs, solidaires et innovants de l'association et collecter des fonds grâce au soutien des internautes.

RELATIONS PRESSE

Développer les relations presse dans le but d'obtenir une couverture presse favorable à notre association et à ses services. Elles comprennent la réalisation de communiqués de presse, de dossiers de presse et de « kits presse » (photos, logos ou tableaux permettant d'illustrer un article). Les relations presse pourraient être confiées à une agence spécialisée dans les relations publiques.

SUPPORTS DE COMMUNICATION PAPIER

- Créer de nouveaux supports de communication papier (exemples : flyers, brochures, dépliants) accompagnant la concrétisation de nos projets.
- Veiller à l'actualisation et à la pérennisation des supports existants : lettre d'information "cétadire", rapports associatifs, plaquettes de présentation...

6 Accentuer nos efforts sur les actions prioritaires

DROIT AU LOGEMENT ET ACCÈS À L'EMPLOI

Priorité renouvelée, cette orientation doit être poursuivie. Dans le domaine du logement et de l'emploi, les besoins demeurent très importants. Il reste encore à trouver des formes d'accompagnement ajustées aux capacités des personnes et suffisamment souples pour faciliter l'évolution de leur parcours vers le droit commun, autant que possible.

Nos actions pour promouvoir l'accès au logement, surtout dans un objectif de logement de droit commun, doivent aussi se renforcer de nouvelles pratiques garantissant son maintien durable. Nous aurons à imaginer des synergies avec nos ressources internes ou de nouveaux partenariats pour progresser. Des expérimentations de nouvelles méthodes facilitant l'accès et le maintien dans un logement sont à concevoir en fonction des différentes formes d'habitat à proposer ou existantes.



Nous pourrions par exemple nous appuyer sur **trois possibilités de développement de solutions d'hébergement ou logement accompagnés** :

- ☑ L'expérimentation, menée depuis 4 ans pour des jeunes adressés par les foyers de l'enfance des Alpes-Maritimes, dès 18 ans, à la ferme d'Ascros, et qui mériterait d'être étendue à un plus grand nombre.
- ☑ L'opportunité très probable de participer à un programme expérimental d'Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif (AILSI), pour des publics souffrant de troubles psychiques.
- ☑ L'expérimentation qu'a souhaité nous confier l'ARS sur les Alpes-Maritimes dans le but d'éviter les orientations par défaut et départs non souhaités vers des établissements médico-sociaux en Belgique.

A considérer conjointement à l'objectif d'un logement autonome et stable, l'accès et le maintien dans l'emploi répondent aux mêmes exigences d'évolution des pratiques et d'expériences nouvelles. Notamment, de notre capacité à créer des rapprochements avec le monde de l'entreprise, dépendra le renforcement de notre offre de service en faveur de l'insertion professionnelle de nos publics.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À VOCATION SOCIO-PROFESSIONNELLES

Avec cet objectif, nous mettons à l'épreuve notre capacité d'entrepreneuriat social. Il va pour cela nous falloir apprendre davantage à conjuguer efficacement performance économique et efficacité sociale. Notre imagination devra nous faire oser des aventures économiques raisonnées.

PRESTATIONS DE FORMATION PAR ISATIS FORMATION ET DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI PAR LE SERVICE SACES

Le service ISATIS FORMATION et le service de maintien dans l'emploi SACES évoluent chaque année davantage.

Des marges de progression importantes sont encore possibles. Il faut en soutenir le développement en donnant davantage de moyens de commercialisation et en enrichissant l'offre de service.



PÔLE DE COMPÉTENCE ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉ (PCPE)

Ce concept très récent du « PCPE » proposé dans le cadre de la mise en œuvre du « Zéro sans solution » pour « une réponse accompagnée pour tous », prôné par le rapport parlementaire PIVETEAU va entrer en phase d'expérimentation. Une circulaire ministérielle définit le cadre général de mise en œuvre.

Le PCPE s'appuie notamment sur un objectif de maintien à domicile. Le ministère entend ainsi voir une évolution de la culture et de l'offre médico-sociale qui, notamment, éviterait autant que possible des orientations vers des établissements d'hébergement traditionnels. Une place particulière est également accordée à la prise en compte des aidants dans le parcours des personnes en situation de handicap.

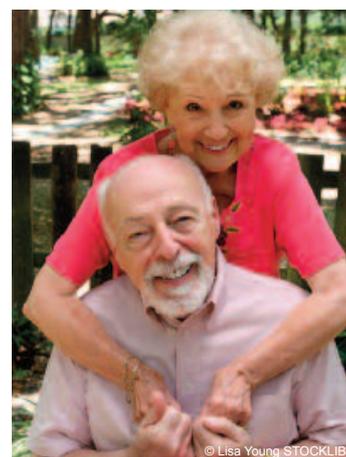
7 **Elargir nos champs d'action auprès de nouveaux publics**



En complément des publics pour lesquels nous intervenons depuis de nombreuses années, nous pouvons rappeler notre souhait d'intervenir davantage sur les publics jeunes. Nous le faisons déjà mais à trop petite échelle compte tenu de l'importance des besoins.

Nous aurions à distinguer dans les publics jeunes ceux qui relèvent de la période de l'adolescence, ceux qui ont entre 16 et 18-20 ans et les jeunes adultes dès 18 ans. Ces distinctions en catégories d'âge conditionnant soit des méthodes d'actions et des partenariats différents, soit des règles administratives et réglementaires à considérer distinctement.

Un public que nous avons souvent évoqué sans en faire une priorité dans nos perspectives d'action concerne le public des personnes dites âgées et confrontées à des troubles cognitifs de type Alzheimer par exemple. Notre préoccupation des publics âgés regroupe aussi l'accompagnement au vieillissement des personnes souffrant de troubles psychiques et de leur entourage.



8 Etre présents auprès des pouvoirs publics pour faire valoir notre capacité à agir

L'identité et l'image d'ISATIS se sont construites à partir de son projet social et des valeurs associatives qu'il comporte. Les professionnels, par leur travail, leur engagement, leur personnalité, leur sensibilité ont donné vie et réalité au projet associatif. Nous pouvons observer par des témoignages et des marques de confiance que nous sommes reconnus comme un acteur social dont l'action et la parole comptent.

Aussi, nous devons préserver cette reconnaissance, la renforcer et l'utiliser pour nous faire entendre plus haut et plus fort encore auprès des pouvoirs publics.

9 Augmenter nos fonds propres pour consolider nos ressources et répondre aux besoins

Accroître nos fonds propres, c'est se donner les moyens de notre liberté à agir pour investir des champs nouveaux, sans garantie d'être couverts par des financements publics.

C'est lancer des expérimentations en vue de les faire reconnaître et partager à plus grande échelle.

C'est préserver une culture associative du projet.

C'est ainsi disposer des marges de manœuvre qui permettent de prendre des risques sans craindre de mettre en danger l'association dans son ensemble.

Enfin, c'est aussi se préserver des aléas politiques et financiers dans des périodes d'incertitudes.

Pour parvenir à renforcer nos ressources en fonds propres, nous devons accroître notre mobilisation pour obtenir des fonds privés et publics d'investissement.

Nos activités de soutien à l'insertion professionnelle qui ont pour finalité la production de biens et de services doivent contribuer, grâce à leurs performances économiques, au renfort des fonds propres associatifs.

Enfin, l'assise patrimoniale de l'association pourrait être renforcée par des opportunités d'acquisition avec des conditions de marché favorables.



© Jasmin Merdan STOCKLIB

GLOSSAIRE

A

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

ARJ : Appui Renforcé Jeunes

ARS : Agences Régionales de Santé

C

CA : Conseil d'Administration

CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

CE : Comité d'Entreprise

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CISP : Conseiller en Insertion Socio-Professionnelle

COT : Conseil d'Orientation Territorial

CT : Conseil de Territoire

D

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Communication, du Travail et de l'Emploi

DUP : Délégation Unique du Personnel

E

EA : Entreprise Adaptée

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

G

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique

R

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S

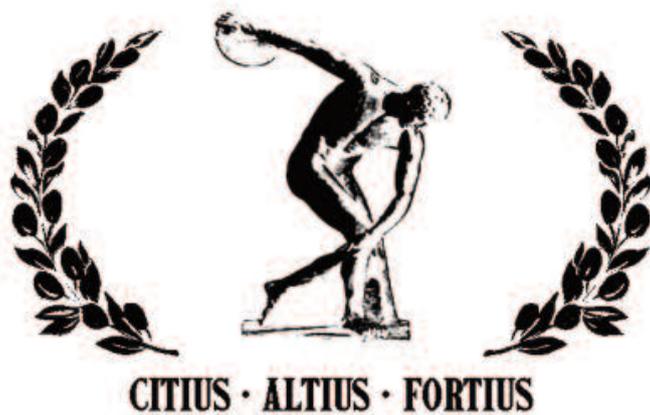
SACES : Service d'Appui Conseil aux Entreprises et aux Salariés

SAMSAH : Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SRS : Services Relais Santé

BRAVOOOO !

Vous avez franchi la ligne d'arrivée...
Quelle endurance !



À l'année prochaine
pour de nouvelles aventures...



SIÈGE SOCIAL / DIRECTION GÉNÉRALE

6, avenue Henri Barbusse
Bureaux "Astragale"
06100 Nice

Tél. 04 92 07 87 87

Fax 04 92 07 87 88

directiongenerale@isatis.org

www.isatis.org